



MERCREDI 12 SEPTEMBRE 1990

QUÉBEC, 94^e ANNÉE, NO 252
60 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$
RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

LES ARTS

La tournée de l'opéra «Aïda» est reportée indéfiniment



La présentation de l'opéra Aïda au Colisée de Québec, prévue pour le 29 septembre, est reportée à une date indéterminée. La Commission de l'Exposition a reçu hier une lettre du producteur l'avisant que « pour des raisons de logistique et d'horaire », toute la tournée canadienne d'Aïda, devant commencer à Québec, était reportée. **A-3**

LA CONSOMMATION

Des aubaines très variées dans les supermarchés

Les consommateurs peuvent profiter d'aubaines très variées, cette semaine, aux chapitres de la viande et des autres denrées, si on se fie aux dépliant publicitaires des sept principales chaînes d'alimentation, exploitant des supermarchés dans la région de Québec. **C-2**



LE MONDE

George Bush affirme que l'Irak est condamné à échouer

Selon le président américain, un nouvel ordre international est en jeu et un « nouveau partenariat de nations » est déterminé à ne pas le laisser remettre en cause. **A-12**

LA REGION

La Rive-Sud s'inquiète de l'avenir des traversiers

Le président du syndicat des employés de la Société des traversiers prédit que la cessation du service est inévitable si la Rive-Sud n'est pas vigilante. **A-3**

LE CANADA

Un Boeing péruvien s'abîme en mer près de Terre-Neuve

Un Boeing 727 péruvien à court de carburant s'est écrasé hier près de Terre-Neuve avec 18 personnes à bord. Les recherches sont demeurées vaines. **C-15**

L'ECONOMIE

Sombres prévisions pour la construction à Québec

Les chiffres révélés hier par la SCHL laissent présager une fin d'année 1990 et une année 1991 anémiques dans le secteur de l'habitation, pour la région de Québec. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3, A-5, B-6, B-7 et B-9
Le Québec	A-6 à A-11
Le Canada	C-15
Le Monde	A-12, A-14 et A-15

Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-4 à C-7
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-12
Consommation	C-1 à C-3
Décès	C-15
Économie	Cahier B
Éditorial	A-16
Feuilleton	C-10
Horoscope	C-12
Les idées du jour	A-17
Mots croisés	C-11
Mot mystère	C-11
Où aller à Québec	C-6

LA METEO

Généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Maximum de 20 à 22. Minimum de près de 13. Demain: nuageux avec éclaircies et possibilités d'averses. **S-16**

Pagé changera de ministère début octobre

Remaniement majeur à Québec

Le premier ministre Robert Bourassa procédera au cours des premiers jours d'octobre à un remaniement ministériel assez substantiel.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Toutefois, contrairement aux

informations diffusées hier par certains médias, M. Michel Pagé n'abandonnera pas la politique. En fait, seul M. Yves Sé-

guin est susceptible de quitter le cabinet mais sa décision se fera attendre encore quelques jours.

Selon ce que LE SOLEIL a pu obtenir hier de diverses sources, M. Pagé quittera ce-

pendant l'Agriculture à l'occasion du remaniement qui aura lieu le 9 ou le 10 octobre, M. Bourassa voulant éviter de décevoir des députés qui entretiennent des espérances ministérielles avant la réunion

spéciale du caucus libéral, les 27 et 28 septembre.

Tout en demeurant leader parlementaire du gouvernement, le député de Portneuf

Suite A-2, Pagé...



Le financier Conrad Black pense qu'on peut rebâtir le Canada sans violence, entre gens civilisés.

Conrad Black n'a guère peur de l'indépendance

L'indépendance du Québec n'effraie pas du tout le chef de l'empire de presse Hollinger, mais M. Conrad Black croit plutôt qu'un arrangement fonctionnel sera trouvé pour rebâtir le Canada.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

M. Black, qui compte LE SOLEIL parmi ses actifs, s'est montré particulièrement opti-

miste après avoir rencontré le premier ministre Robert Bourassa, hier matin. « Nous ne sommes pas d'accord sur 100 % des choses, mais presque », a-t-il dit.

Après avoir parlé avec M. Bourassa, « qui a confiance que sa commission va produire un rapport modéré, sérieux et qui va représenter les aspirations québécoises », rap-

Suite A-2, Black...

Autres textes en pages A-11 et A-17



Gary FILMON

Manitoba: Filmon obtient sa majorité

WINNIPEG (PC) — Les Manitobains ont élu un gouvernement conservateur majoritaire, hier soir, accordant aux Tories de Gary Filmon le vote urbain qui leur échappait depuis tant d'années.

Et les néo-démocrates, sous la direction de l'ex-chef syndical Gary Doer, ont pris le dessus sur les libéraux de Sharon Carstairs pour former l'opposition officielle.

« Le peuple nous a fait confiance et nous sommes prêts à aller de l'avant », a déclaré un

Gary Filmon souriant de toutes ses dents, quand sa victoire a été assurée.

Les conservateurs ont remporté 30 sièges, les néo-démocrates se sont faits élire dans 20 comtés, tandis que les libéraux ont connu la débandade, ne

Suite A-2, Manitoba...

Une trentaine de compagnies se sont partagé une manne de 250 millions \$

C'était la manne... Il n'y avait qu'à se pencher pour récolter cet argent. Une trentaine de compagnies de l'Est du Québec, profitant du Régime d'épargne-actions du Québec (REA), sont donc allées chercher 250 millions \$ dans les poches de petits investisseurs entre 1984 et 1989. Mais pour en faire quoi ?

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Parmi toutes les compagnies québécoises qui ont fait le grand saut pour devenir sociétés publiques grâce au REA, 27 étaient situées sur le territoire couvert par LE SOLEIL, soit Québec, la Beauce et tout l'Est de la province.

Au moment où elles ont émis leurs actions, ces entreprises possédaient un actif de 460 millions \$. En puisant 250 millions \$ dans les

épargnes de petits investisseurs, elles sont donc allées chercher plus de la moitié de ce qu'elles possédaient déjà.

Aujourd'hui, sur les cotes boursières de Montréal, il reste moins d'une vingtaine de ces compagnies, après quatre faillites et six rachats d'actions.

À la fin de 1989, les 17 sociétés restantes représentaient au total 1,2 milliard \$ de revenus et employaient 10 150 personnes, non seulement dans l'Est du Québec mais aussi dans leurs filiales à l'extérieur

de la région et de la province.

La majorité des émissions d'actions ont eu lieu entre 1985 et 1987. En 1989, le nombre d'emplois et la somme des revenus avaient pratiquement doublé, mais plus de la moitié de cette croissance est essentiellement due à trois entreprises : Canam-Manac, qui a ajouté le marché du gaz naturel à son produit traditionnel, l'acier ; le transporteur Cabano-Expeditex et le fabricant de peinture Sico, qui totalisent ensemble 625 millions \$ de revenus et emploient plus de 6000 personnes.

Le chèque

Au milieu des années 1980, la tentation d'entrer en Bourse était si forte que peu d'entreprises pouvaient résister à l'envie de se faire aussi

grosses que le boeuf. Comme le décrit très bien un courtier de Québec, c'était devenu un concours pour savoir qui exhiberait le prochain « chevron » au nez de ses amis.

La plus petite de ces entreprises, qui ne faisait pas 1,5 million \$ de revenus, a ainsi encaissé facilement 3 millions \$. C'était un fabricant d'appareils électroniques de contrôle de la qualité qui s'appelait Tecrad.

Et le temps a passé.

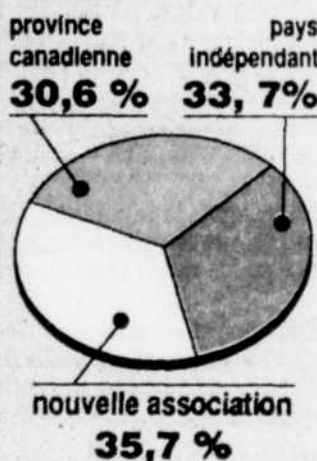
Tecrad a englouti ces trois millions \$, et puis quatre autres, dans sa faillite en 1989. Trois autres compagnies ont connu le même sort. Le manu-

Suite A-2, Manne...

Autre texte en page A-4

L'avenir constitutionnel du Québec

Question : Personnellement, croyez-vous que le Québec devrait : devenir un pays indépendant, négocier une nouvelle forme d'association avec le reste du Canada, demeurer une province au sein du Canada ?



Infographie LE SOLEIL

En Floride et au Québec Deux Warriors arrêtés

KEY WEST, Floride (AP) — Des policiers du FBI américain et d'une équipe d'intervention tactique (SWAT) de la Floride ont arrêté, hier matin à la sortie d'un café de Key West, un Mohawk qui serait impliqué dans les événements violents survenus ces deux derniers mois dans les réserves amérindiennes de Kahnawake et Kanataake.

Pendant ce temps la Sûreté du Québec décidait d'arrêter le Mohawk blessé en fin de semaine et de porter des accusations contre lui. Il demeure toutefois sous la garde de l'armée. (Voir nouvelle en page A-6.)

Aux États-Unis, Mi- Suite A-2, Warrior...

Autres textes en pages A-6, A-7, A-9



Sylvain Côté travaille chez Meubles Amisco.

Suites de la première page

Pagé...

souhaiterait un nouveau ministère à vocation économique ou la Sécurité publique et avec elle les retombées de la crise autochtone qui concernent la Sûreté du Québec. Cependant le premier ministre Bourassa lui proposerait le Développement régional.

Depuis plusieurs semaines, des informations ont circulé quant à un éventuel départ de M. Pagé et quant au fait qu'il aurait reçu des propositions intéressantes du secteur privé. Hier, par exemple, CHRC lui destinait un poste à la tête d'une société oeuvrant dans le domaine agro-alimentaire.

Titulaire de l'Agriculture depuis décembre 1985 et député de Portneuf depuis 1973, M. Pagé a hésité avant de se porter à nouveau candidat aux dernières élections. Selon nos informations, il a encore jonglé avec la possibilité de quitter la politique au cours des dernières semaines mais il a finalement décidé de rester.

Séguin déchiré

Par ailleurs, dans le cas de M. Séguin, la réflexion devra durer encore un peu avec les déchirements qu'elle implique. Il semble que le ministre aimerait bien rester, que M. Bourassa et les autres membres du gouvernement souhaitent également qu'il en soit ainsi mais qu'on ne trouve pas comment cela pourrait se faire sans atteinte au principe de la responsabilité ministérielle, son opposition à la TPS étant aussi bien connue et cette réforme fiscale aussi importante.

Si le départ de M. Séguin devait se confirmer, M. Bourassa pourrait confier ses responsabilités de ministre du Revenu et de ministre du Travail à d'autres membres du gouvernement pour un bref intérim conduisant jusqu'au remaniement. Toujours dans cette hypothèse, un nouveau député de la région de Québec devrait accéder au cabinet, fort probablement M. Lawrence Cannon, de La Peltre.

À l'Agriculture, selon certaines sources, M. Bourassa pourrait faire appel à M. Yvon Picotte, présentement aux Affaires municipales, ou à M. Raymond Savoie, actuellement délégué aux Mines.

Les deux principaux ministres impliqués dans la crise autochtone, MM. John Ciaccia et Sam Elkas, verraient leur tâche respective être réduite à l'occasion du remaniement. M. Ciaccia serait délesté des Affaires autochtones et M. Elkas de la Sécurité publique. Dans le cas où M. Picotte serait muté à l'Agriculture, M. Elkas pourrait aussi perdre les Transports afin de lui succéder aux Affaires municipales.

Au Travail, M. Bourassa pourrait désigner le ministre André Bourbeau, qui cumulerait alors cette tâche avec celle de ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

Du côté des Affaires autochtones, le choix risque d'être plus difficile, compte tenu du caractère délicat qu'a pris ce dossier. Mme Lise Bacon, en qui le premier ministre a toute confiance, pourrait se voir proposer ce défi, elle qui doit déjà négocier avec les autochtones comme ministre de l'Énergie dans le dossier de la baie James. En contrepartie, la vice-première ministre serait alors soulagée du dossier du développement régional.

Black...

porte M. Black, le puissant homme d'affaires s'est dit lui-même optimiste « mais nous traverserons des journées difficiles au niveau constitutionnel ».

Si le Québec propose « une manière de rebâtir un Canada qui peut fonctionner de façon durable, je pense qu'il y aura un appui considérable », soutient M. Black qui se félicite surtout à la pensée que ces discussions pourront se faire sans violence, entre gens civilisés.

La veille, au cours d'une entrevue, il indiquait déjà que, peu importe le destin politique que pourrait se donner le Québec, il n'entretient aucune crainte et que cela n'affecterait pas les activités d'Hollinger au Québec. « Je ne suis pas mal à l'aise quant à notre capacité de continuer ici si le Québec est indépendant ». Hier, il ajoutait qu'il accepterait l'indépendance du Québec « sans aucune amertume, rancœur ou hostilité ».

Par ailleurs, M. Black a indiqué qu'il ne se réjouissait pas du tout de l'échec de l'entente du lac Meech, qu'il avait appuyée avant de revoir sa position à la suite de l'adoption de la loi 178 sur la langue d'affichage.

« Je ne suis pas vraiment mortifié ou inconsolable que l'entente du lac Meech ne soit pas promulguée mais la façon dont cet échec s'est produit m'a profondément attristé. »

Il blâme les premiers ministres du Manitoba et de Terre-Neuve, qui n'ont pas respecté les engagements qu'ils avaient pris à Ottawa, au terme de la longue semaine de discussions au début de juin. M. Black pointe aussi du doigt la maladresse de Brian Mulroney, qui s'était prématurément vanté dans le Globe & Mail pour la stratégie qu'il avait employée afin de pousser les récalcitrants à signer Meech.

À propos de la loi 178, rien n'a changé dans la position du multimillionnaire né à Montréal, déménagé à Toronto dans les années 1970 et qui réside maintenant à Londres. Selon M. Black, la langue d'affichage n'est qu'une question symbolique qui n'a rien à voir avec la protection du français. En légiférant comme il l'a fait dans ce dossier, le gouvernement Bourassa a effectué une brèche importante dans le « réservoir de bonne volonté à l'égard du Québec » qui existe au Canada anglais.

La crise autochtone

Par ailleurs, M. Black estime qu'à l'étranger, la réputation du Canada et du Québec n'ont pas eu trop à souffrir de la crise autochtone. Les rebondissements constitutionnels et la victoire du NPD en Ontario sont plus dommageables, selon lui.

Quant à la façon dont Québec et Ottawa ont géré la crise, M. Black affirme vouloir faire preuve de sympathie pour les dirigeants placés devant une situation difficile mais il note qu'au plan des principes, « c'est inexcusable que cela ait pris deux mois pour réouvrir le pont Mercier ».

Et dans une formule typique de son genre d'humour, M. Black cite Lénine qui a affirmé que « c'est le devoir du gouvernement de gouverner ». Selon lui, un gouvernement ne peut tolérer deux mois d'insurrection, « cela dit sans signifier que je n'ai pas de sympathie pour les autochtones ».

Divisé...

Alors qu'une commission parlementaire élargie s'apprête à examiner les diverses alternatives qui s'offrent au Québec, les résultats recueillis par IQOP laissent entrevoir ce que sera l'attitude MM. Robert Bourassa et Jacques Parizeau au cours des prochains mois.

Dans le cas de M. Parizeau, les choses sont relativement claires : la majorité des péquistes (56,1 %) souhaitent un « pays indépendant » et 31,6 % une « nouvelle association ». Une position équivalant à une forme de souveraineté-association s'impose donc d'elle-même.

Notons que les répondants selon lesquels M. Lucien Bouchard ferait le meilleur premier ministre pour le Québec font pratiquement les mêmes choix que les partisans de M. Parizeau.

C'est beaucoup moins évident pour M. Bourassa. Selon IQOP, seulement 13,9 % des électeurs libéraux sont favorables à l'indépendance, alors que 45,8 % veulent que le Québec demeure une province canadienne. Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que M. Bourassa conserve un caractère passablement fédéraliste à la nouvelle association que souhaitent 40,2 % des libéraux.

À l'extérieur de Montréal, l'option indépendantiste est le premier choix des Québécois : 40,3 % sont en faveur d'un « pays indépendant » dans la région de Québec, 43,1 % dans le reste de la province. Seulement 20,1 % des répondants de la région de Québec veulent que le Québec demeure une province canadienne.

Manitoba...

conservant que sept sièges. Les trois chefs de parti ont facilement été réélus.

Autochtones

Pour bâtir son nouveau gouvernement, le premier ministre Filmon

pourra compter sur un noyau solide de ministres expérimentés, tous réélus hier. Les seuls qui n'ont pas été reportés au pouvoir avaient démissionné avant le déclenchement du scrutin.

Ils devront affronter l'Amérindien Elijah Harper, devenu un héros auprès des autochtones et une personnalité connue à travers tout le Canada pour son opposition au vote du Manitoba sur l'accord du lac Meech. Ses tactiques avaient bloqué la ratification de l'accord constitutionnel avant le délai du 23 juin. M. Harper, un néo-démocrate, a été réélu haut la main, défaisant ses rivaux libéral et conservateur par une écrasante majorité dans le vaste comté nordique de Rupertsland, dominé par des électeurs autochtones.

Deux autres autochtones ont réussi à se faire élire sous la bannière néo-démocrate. Oscar Lathlin, un chef cri, a remporté le comté The Pas tandis que George Hickes, un Inuk du Grand Nord, a raflé la circonscription de Point Douglas, dans le nord de Winnipeg.

Le chef néo-démocrate Gary Doer s'est réjoui de l'élection de trois candidats autochtones.

« C'est très bien d'avoir des représentants des communautés autochtones à la législature plutôt que sur des barricades armées comme au Québec », a-t-il lancé.

Lors du précédent scrutin provincial, il y a deux ans, les conservateurs n'avaient emporté qu'une poignée de circonscriptions, les plus prospères, à Winnipeg, leurs forces se trouvant concentrées dans le sud-ouest agricole. A elle seule, Winnipeg regroupe 31 des 57 circonscriptions manitobaines.

Les libéraux de Sharon Carstairs avaient alors décroché 19 sièges dans Winnipeg. Plusieurs de ces comtés sont retournés hier dans les camps conservateur ou néo-démocrate.

Le dernier conservateur à avoir dirigé un gouvernement majoritaire au Manitoba était Sterling Lyon, porté au pouvoir en 1977.

Mme Carstairs s'est dit désolée pour les libéraux qui ont été défaits. Elle avait mis un point final à sa campagne, lundi, en visitant chacun de ses candidats de Winnipeg pour leur offrir une rose rouge.

Warrior...

chael R. Thomas, âgé de 32 ans et qui habite Altona, dans l'État de New York, doit maintenant répondre à diverses accusations pour sa présumée participation aux coups de feu tirés, le 30 mars dernier, en direction d'un hélicoptère militaire au-dessus de la réserve mohawk de Ganienkeh, non loin de Plattsburgh. Lors de cette fusillade, un médecin avait été blessé au bras droit.

Hier, Thomas et trois autres Amérindiens de la tribu des Mohawks ont été cernés par des policiers lourdement armés au moment où ils sortaient d'un café de Key West. Seul Thomas a été incarcéré ; les trois autres Mohawks, qui sont de la réserve de Kahnawake, en banlieue sud

de Montréal, ont été relâchés après quatre heures de détention.

Les quatre autochtones seraient des Warriors (de la Société des guerriers) et auraient participé à la fusillade entre policiers de la Sûreté du Québec et Mohawks qui, le 11 juillet, a fait un mort dans le camp des policiers : l'agent Marcel Lemay, du groupe d'intervention tactique.

Lorsque les agents du FBI et ceux d'un SWAT de la Floride les ont encerclés, hier, les quatre suspects n'ont offert aucune résistance.

Manne...

facturier de chaussures Bastien (cinq millions \$), le Groupe Lacroix (2,75 millions \$) et surtout l'entrepreneur Paul Martin inc., qui avait réuni pas moins de 26 millions \$ celui-là.

Au total, plus de 40 millions \$ volatilisés dans ces faillites. Il faut être juste, les investisseurs n'ont pas tout perdu puisqu'ils avaient déjà partiellement réduit leurs risques grâce aux avantages fiscaux qui les avaient attirés dans l'aventure.

Ajoutez à cela pratiquement 35 millions \$ en frais d'émissions versés aux courtiers et aux avocats, et voilà 75 millions \$ d'investissements qui ne font plus travailler personne aujourd'hui.

D'autres compagnies se sont également retirées du marché boursier, aussi vite qu'elles y avaient mis les pieds. Le producteur de verre Cover notamment, qui avait réuni quatre millions \$ au lendemain du krach boursier (1987), et que les dirigeants ont récemment racheté, tout comme l'ont fait ceux du Groupe Beaugarte.

Six compagnies sont ainsi redevenues privées, rachetées soit par une autre société, soit par leurs principaux actionnaires. L'étoile filante du lot, National Pageite, a été intégrée à Radiocommunications Mobile BCE, une filiale de Bell Canada. Le fabricant de spectromètres Bomem sera bientôt acheté par des intérêts allemands, le géant canadien Dominion Textile a mis la main sur Textiles Dionne et enfin la maison Lépine Cloutier a été achetée par la société montréalaise Urgel Bourgie.

Mais aucun actionnaire ne s'est enrichi lors de ces opérations. Au mieux, les actions de ces sociétés ont été rachetées au prix où elles avaient été émises, et dans la plupart des cas à un prix inférieur.

Restent donc, en plus des trois principales entreprises mentionnées plus haut, une quinzaine de compagnies dont les revenus annuels vont de six millions \$, dans le cas du spécialiste en informatique ACSI Biorex, jusqu'à 72 millions \$, dans celui du fabricant de portes et fenêtres Bocenor.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 11 septembre
0-6-3
7-7-0-9

LE 31 POUR L'HOMME



la coupe exclusive du 31...

NOS COMPLETS CROISES

459.95

maîtriser la ligne afin de donner à l'épaule cette forme impeccable et surtout l'espace nécessaire pour une aisance naturelle et un mouvement sans contrainte, c'est ce qui fait la qualité première de notre complet double croisé, en serge de laine, on l'apprécie pour son caractère de grande tenue et de souplesse exceptionnelle... et les détails: irréprochables! noir et blanc à motif pied-de-poule et prince-de-galles ou à rayures estompées dans des tons de vert. 38 à 44. rég. 595.00



dessin animé peint au dos...

BLOUSON DE CUIR AVIATEUR

construction robuste, le blouson de cuir aviateur défie le temps avec sa forme ample bien épaulée, ses grandes poches à rabat, sa bande de taille et ses poignets en tricot... cuir robuste, épais, avec cette belle patine qui lui donne l'aspect chaleureux du déjà vécu, du confort. fantaisie de l'automne 90, un dessin animé thème aviation est peint en couleurs au dos, brun cacao. m.g.tg. une exclusivité du 31... 695.00



achat spécial...

LES BAS TRICOT CHINÉ

8.99

toute une collection de bas sport en mélange de laine, avec des fils de couleurs mixtes donnant un effet chiné, des styles en tricot uni, fines côtes ou câbles avec pointes, talon et bord en contraste dans les tons de cuivre, charbon, noir, prune, taupe. taille unique. rég. 12.00

la maison

simons

PLACE ST-ROUY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

L'attachement qu'il porte à sa guenille lui vaut deux jours de suspension

Un employé de la ville de Sainte-Foy tient tellement à sa guenille, à sa chaudière et à sa façon de nettoyer que son attachement lui a valu deux jours de suspension.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

Donat (nom fictif) a sa méthode bien à lui de faire le lavage à l'hôtel de ville. Pour lui, il n'est pas nécessaire de changer d'eau, ni de rincer après avoir lavé avec l'eau... sale. Il ne faut surtout pas changer de guenille! Ce serait sacrilège...

Donat a-t-il à laver un bureau ou une table après avoir nettoyé un banc de toilette? Même guenille, même eau! Certains employés municipaux, surtout ceux qui utilisent les bureaux et tables que Donat lave, n'apprécient guère ses méthodes.

Donat tient beaucoup à sa guenille, mais à sa chaudière, donc! Un jour, un collègue ose regarder dans la chaudière à Donat. Il n'aime pas du tout, Donat. Il pourchasse l'insolent, les deux tombent, Donat par dessus l'autre. Résultat? Congé de maladie d'une semaine pour le curieux!

La mairie, après maints avertissements à Donat, qui insiste pour continuer de travailler selon ses principes, a décidé de sévir: suspension sans solde de deux jours.

C'est l'un de trois cas de suspension décidés lundi par le conseil municipal.

Une suspension d'un jour, sans solde, a été imposée à un autre employé pour avoir utilisé un camion de la ville pour son usage personnel. La mairesse, Mme Andrée-P. Boucher, explique qu'il ne s'agit pas seulement d'un geste incorrect, mais d'un mauvais exemple pour l'étudiant qui travaillait avec cette personne.

Enfin, suspension d'un jour à une troisième personne pour s'être absentée du travail par une belle journée d'été. Un appel téléphonique à la maison a permis d'apprendre, (ô que le sort s'acharne!) qu'au lieu d'un congé de maladie, l'employé profitait d'une belle journée pour goûter chaleur et soleil...

Les policiers de Rimouski vaccinés contre l'hépatite B

Les policiers de la Sûreté municipale et les pompiers du Service des incendies de Rimouski, pourront, sur une base volontaire, recevoir gratuitement le vaccin qui les immunisera contre le virus de l'hépatite B.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

La ville de Rimouski se rend ainsi à la demande des quelque 60 policiers et pompiers qui réclamaient depuis longtemps cette protection dans l'exercice de leurs fonctions.

Les autorités municipales ont donné leur accord aux policiers et pompiers à la suite d'une bagarre, survenue plus tôt cet été, dans un bar. Un des individus impliqués dans cette affaire, sérieusement blessé, avait dû être conduit par les policiers au Centre hospitalier régional de Rimouski. À la suite des examens d'usage, les résultats devaient indiquer qu'il était atteint du virus de l'hépatite B. Les deux agents devaient recevoir le vaccin sur le champ.

La ville de Rimouski devra déboursier 100 \$ pour chaque policier et pompier qui désire recevoir le vaccin. Il appartient maintenant au policier comme au pompier, selon son choix, de bénéficier ou non de ce moyen de prévention.

Le spectacle du 29 septembre au Colisée n'aura pas lieu

La tournée de l'opéra «Aïda» est reportée

La présentation de l'opéra Aïda au Colisée de Québec, prévue pour le 29 septembre, est reportée à une date indéterminée.

par PAUL BENNETT
LE SOLEIL

La Commission de l'Exposition de Québec, qui administre le Colisée, a en effet reçu, hier,

une lettre du producteur, le Centre international d'opéra, l'avisant que «pour des raisons de logistique et d'horaire», toute la tournée canadienne d'Aïda, comprenant sept villes, devait être repor-

tée. Cette tournée devait commencer à Québec.

Aucun porte-parole du producteur n'était accessible, hier, pour donner des détails sur les raisons qui l'ont amené à prendre cette décision. Mais, selon les informations recueillies d'autres sources, le Centre international d'opéra, une or-

ganisation ayant son siège social à Montréal, n'aurait tout simplement pas réussi à mettre sous contrat les vedettes capables d'assumer les rôles principaux de cet opéra à grand déploiement. De plus, aucun contrat n'avait encore été signé, au début de cette semaine, pour la formation de

l'orchestre et des chœurs.

Sur les quelque 7000 places disponibles pour la présentation de cet événement au Colisée, 3600 avaient été retenues jusqu'ici. Les détenteurs de billets pourront se faire rembourser aux divers points de vente à compter d'aujourd'hui.

La Rive-Sud s'inquiète de l'avenir des traversiers malgré un plan de relance



Le président de la Société des traversiers du Québec affirme qu'il n'est pas question pour son organisme de recommander la cessation du service de navettes entre Québec et Lévis-Lauzon.

LÉVIS-LAUZON — Au moment où le maire de Lévis-Lauzon, M. Vincent Chagnon, hausse le ton pour sauvegarder le service de traversiers pour le transport des piétons et des véhicules entre les deux rives, le président du syndicat des employés de la Société des traversiers, M. Luc Desjardins, prédit que la cessation du service est inévitable si la Rive-Sud n'est pas vigilante.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

La Société des traversiers du Québec (STQ) présentait hier matin à Lévis-Lauzon l'étude préparée par la firme Urbanex sur l'avenir de la traverse Québec-Lévis-Lauzon.

L'étude qui tient évidemment compte de la baisse galopante de l'achalandage depuis l'ouverture du pont Pierre-Laporte et des déficits annuels, lesquels ont varié entre 4,5 et 5,7 millions \$ depuis 1984, propose deux solutions à la STQ.

D'abord, on suggère d'optimiser le service des traversiers actuels, de revoir la structure tarifaire et d'harmoniser les horaires avec les organismes de transport en commun des deux rives. À moyen terme, on préconise l'abandon du transport des véhicules au profit d'un service de traversiers à l'usage exclusif des piétons.

Le président de la STQ, M. Jean-Yves Gagnon, a précisé que les recommandations d'Urbanex étaient encore à l'étude et que la proposition finale sera soumise au ministre des Transports à l'automne. Il a tenu à rassurer les intervenants de la Rive-Sud en déclarant qu'il était hors de question que la STQ recommande la cessation du service de traversiers.

«À court terme, il sera possible d'entreprendre des mesures peu coûteuses pour inciter la population à monter à bord des traversiers. Nous allons nous asseoir avec la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et le Réseau Trans-Sud pour tenter de coordonner nos services», explique M. Gagnon.

Ce dernier n'a pas caché toutefois que la STQ songeait sérieusement à abolir son service de nuit.

Une coopérative syndicale

Le maire de Lévis-Lauzon s'oppose systématiquement à toute diminution de service. «Les traversiers constituent un besoin essentiel autant pour les piétons que pour les automobilistes», a défendu M. Vincent Chagnon, qui n'a pas manqué de rappeler les beaux jours du service de navette fluviale, alors sous l'aile de l'entreprise privée. «À l'époque, les déficits n'existaient pas», a-t-il rappelé.

Le président du syndicat des employés de la STQ croit entendre le même refrain qu'il y a quatre ans au moment où le comité parlementaire sur le transport maritime, présidé par la députée Claire Hovington, proposait de sabrer les services pour soulager les déficits de la STQ. Une pétition signée par 15 000 citoyens de la Rive-Sud avait finalement fait reculer le gouvernement. J'ai bien l'impression qu'il faudra se tenir aux aguets car la STQ s'approprie à nous faire le même coup de force», estime M. Luc Desjardins.

Selon ce dernier, la STQ contribue largement à un éventuel enterrement de première classe de la traverse Québec-Lévis-Lauzon par ses attaques répétées à l'endroit des services offerts aux usagers.

M. Desjardins a réitéré l'intérêt du mouvement syndical pour reprendre en main le service des traversiers. «Une coopérative syndicale saurait sans aucun doute retrouver la recette qui a déjà fait du service de traversiers une affaire rentable et réellement au service de la population», a-t-il conclu.

À deux mois des élections à Lévis-Lauzon

Pagaille au sein du Rassemblement démocratique

LÉVIS-LAUZON — À moins de deux mois des premières élections générales à la ville regroupée de Lévis-Lauzon, la pagaille vient d'éclater au grand jour au sein du Rassemblement démocratique, l'un des deux partis municipaux qui ont été créés ces derniers mois.

par GILLES PEPIN
LE SOLEIL

Bien que la rumeur courait depuis quelques semaines, laissant voir la possibilité que l'ancien maire Jean-Marc Lessard soit appelé à reprendre la direction du parti qu'il a lui-même fondé puis abandonné, le chef actuel du Rassemblement démocratique et candidat à la mairie de Lévis-Lauzon, François Dumas, a quand même surpris la presse régionale, hier, en révélant l'ampleur du problème.

Non seulement les assem-

blées publiques de consultation, qui devaient être tenues pendant l'été pour aider à l'élaboration du programme, n'ont pas eu lieu, mais des comités tardent encore à être mis sur pied pour le financement et l'organisation en général parce que des administrateurs et des candidats du parti dépendent encore leurs énergies à contester le chef qu'ils avaient pourtant désigné d'emblée en juin dernier.

Refus de démissionner

M. Dumas a révélé que les instances élargies du parti lui ont demandé formellement de démissionner et de briguer les

suffrages à l'échevinage pour l'un des quatre sièges où le RD n'a pas encore désigné de candidat. Il a refusé catégoriquement, au risque d'être destitué, ce qu'il ne craint pas, mais sans vouloir préciser s'il serait prêt à solliciter le poste de maire comme candidat indépendant.

François Dumas a jugé bon de livrer cette déclaration aux journalistes:

«J'avise le parti que je tiens à demeurer au poste de chef du RD en raison de l'implication que j'ai mise depuis les débuts à la structuration des divers comités et de la contribution que j'ai apportée à l'élaboration du programme politique, car je crois au projet de société qu'on voulait implanter en faisant de notre ville la métropole de la Rive-Sud.

«Je trouve bien dommage qu'après l'ardeur et la détermination que j'ai investies dans ce parti, on en vienne à demander ma démission. Si c'est tout là la considération qu'on a pour mon bon jugement, je ne me reconnais aucune obligation de démissionner afin de laisser place à quelque candidat fantôme que ce soit».

Réactions

Joint par Le SOLEIL, M. Jean-Marc Lessard, économiste et maire suppléant, a refusé de commenter. Il a néanmoins admis avoir eu considérablement de demandes de concitoyens pour se présenter candidat indépendant à la mairie; il se donne un moment de réflexion. En juin, alors que M. Oscar Mercure était encore chef de

l'Équipe du Progrès, il avait invoqué un motif d'ordre familial pour se retirer de la chefferie du RD et du poste de candidat de ce parti à la mairie.

Le maire Vincent Chagnon a par ailleurs répété qu'il ne sollicitera pas un autre mandat. Il est clair, cependant, qu'il ne veut pas voir M. Lessard lui succéder. «Si Jean-Marc Lessard est candidat, je m'en charge personnellement», a-t-il déclaré au SOLEIL.

Hier soir, l'équipe du Rassemblement démocratique tenait une réunion spéciale en l'absence de M. Dumas. À l'issue de cette rencontre, la présidente du RD a annoncé que le parti tiendra une conférence de presse cet après-midi.

COLLECTION '91

NEVICA

Les 13, 14, 15 septembre '90, présentation de la collection des fameux vêtements de ski NEVICA. Dominique Poiré de la maison NEVICA sera à votre disposition pour vous faire connaître les «plus» qui caractérisent les vêtements NEVICA

OPERSON
Le leader du Ski
710 rue BOUVIER
623-8368



Des chiffres qui en disent long

Ce tableau compare les résultats financiers des entreprises, juste avant leur première émission d'actions, avec ceux du dernier rapport annuel disponible, celui de 1989. Un seul coup d'oeil vous permet de voir l'augmentation, ou la diminution, des ventes, bénéfices, actifs, liquidités, dettes et des

emplois, et de tirer vos propres conclusions. Ce tableau a été réalisé grâce la collaboration de Jean-Marc Suret et Claude Roux, du Groupe de recherche sur l'information financière de l'université Laval. Les chiffres entre parenthèses représentent un déficit.

Les défis de ROBERT GILLET à 7h50 à CJRP 1060

Que feriez-vous pour gagner un séjour de 9 jours en France avec Robert Gillet?

Réalisez un exploit qui s'entend à la radio. Faites parler, chanter, bruer... votre imagination!!!

Près de 25000 \$ en prix

•Deux (2) voyages doubles par semaine en France tirés parmi les défis réalisés

•Deux (2) Week-ends Santé doubles par semaine parmi tout le courrier à l'Auberge Manoir de Tilly.

CJRP 1060
RADIO AM

LE SOLEIL

air transat
TRAFIC
Auberge
MANOIR DE TILLY



Règlements disponibles à CJRP

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

DÉFI _____

Retournez ce coupon à:
Les Défis - CJRP
C.P. 4200, Sillery
(Québec) G1T 2S2

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
85	2 100 000 \$	576 000 \$	1 800 000 \$	99 600 \$	280 732 \$	139
89	3 500 000 \$	(1 000 000 \$)	7 600 000 \$	(184 000 \$)	874 000 \$	40

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
85	14 200 000 \$	1 400 000 \$	11 300 000 \$	(137 963 \$)	327 000 \$	249
89	46 200 000 \$	(225 000 \$)	29 300 000 \$	(4 400 000 \$)	3 900 000 \$	500

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
85	15 100 000 \$	1 100 000 \$	7 400 000 \$	2 400 000 \$	663 000 \$	244
89	32 200 000 \$	(2 600 000 \$)	14 400 000 \$	6 700 000 \$	4 700 000 \$	475

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	22 900 000 \$	1 200 000 \$	11 800 000 \$	—	4 200 000 \$	325
89	72 500 000 \$	(1 200 000 \$)	38 700 000 \$	(7 400 000 \$)	12 300 000 \$	685

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	24 500 000 \$	733 000 \$	15 900 000 \$	2 000 000 \$	6 100 000 \$	254
89	153 600 000 \$	(15 900 000 \$)	104 500 000 \$	(4 800 000 \$)	41 900 000 \$	2000

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
83	116 000 000 \$	2 000 000 \$	91 300 000 \$	—	12 600 000 \$	1500
89	369 000 000 \$	1 900 000 \$	642 000 000 \$	20 700 000 \$	269 000 000 \$	3030

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
85	7 100 000 \$	172 000 \$	4 500 000 \$	(706 000 \$)	1 300 000 \$	40
89	10 700 000 \$	33 000 \$	6 700 000 \$	(1 600 000 \$)	567 000 \$	120

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
84	30 200 000 \$	1 600 000 \$	16 400 000 \$	4 800 000 \$	3 600 000 \$	459
89	56 400 000 \$	1 700 000 \$	46 700 000 \$	(1 400 000 \$)	8 200 000 \$	475

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
84	11 900 000 \$	406 251 \$	5 100 000 \$	963 000 \$	386 000 \$	325
89	46 300 000 \$	610 202 \$	26 600 000 \$	(5 600 000 \$)	7 600 000 \$	400

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	6 100 000 \$	864 000 \$	10 300 000 \$	(1 100 000 \$)	829 000 \$	100
89	14 600 000 \$	(398 000 \$)	18 700 000 \$	(1 900 000 \$)	1 980 000 \$	200

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	39 300 000 \$	1 500 000 \$	17 400 000 \$	(2 700 000 \$)	526 000 \$	240
89	54 600 000 \$	(1 000 000 \$)	52 200 000 \$	(1 600 000 \$)	10 900 000 \$	150

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
87	39 800 000 \$	1 700 000 \$	43 400 000 \$	5 000 000 \$	14 400 000 \$	275 / 742
89	49 800 000 \$	(3 200 000 \$)	85 100 000 \$	(21 800 000 \$)	35 500 000 \$	375 / 825

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	10 200 000 \$	479 000 \$	5 900 000 \$	—	2 700 000 \$	33
89	18 900 000 \$	(516 428 \$)	19 700 000 \$	(2 600 000 \$)	3 800 000 \$	90

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	6 100 000 \$	153 000 \$	7 400 000 \$	(27 913 \$)	4 500 000 \$	122
89	13 600 000 \$	(286 000 \$)	12 600 000 \$	593 000 \$	4 100 000 \$	75

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
87	5 800 000 \$	407 000 \$	6 100 000 \$	(886 000 \$)	1 100 000 \$	113
89	25 400 000 \$	1 400 000 \$	20 000 000 \$	(645 000 \$)	6 400 000 \$	400

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
84	91 300 000 \$	5 600 000 \$	52 400 000 \$	—	1 100 000 \$	711
89	208 500 000 \$	5 300 000 \$	108 800 000 \$	(20 500 000 \$)	24 600 000 \$	1000

	Revenus	Bénéfice net	Actif total	Liquidités	Dettes long terme	Emplois
86	4 900 000 \$	392 000 \$	4 900 000 \$	203 000 \$	833 000 \$	36
89	21 200 000 \$	775 000 \$	13 100 000 \$	(2 600 000 \$)	875 000 \$	60

	Année de l'émission	Prix à l'émission	Prix payé au rachat
Beaugarte	1986	2,00 \$	0,50 \$
Bomen	1987	3,25 \$	1,25 \$
Cover	1987	3,00 \$	3,00 \$
Lépine Cloutier	1986	2,50 \$	2,25 \$
National Pagette	1986	5,00 \$	5,50 \$
Textile Dionne	1986	5,00 \$	4,75 \$

Compagnies qui ont déclaré faillite	
Bastien	émis en 1987 à 4 \$ pour un total de 5 000 000 \$
Groupe Lacroix	émis en 1985 à 3,50 \$ pour un total de 2 750 000 \$
Paul Martin	émis en 1986 à 5 \$ et en 1988 à 2,25 \$ pour un total de 19 500 000 \$
Tecrad	émis en 1987 à 3 \$ pour un total de 3 000 000 \$ et 4 000 000 \$ en 1987

Festival d'automne



Nouveauté 90-91
Gabardine Hi-Twist
150 cm, 65% polyester, 35% viscose
Lavable à la machine.
Choix de couleurs mode.
Prix spécial: 9.59 m. **20%**

Nouveauté 90-91
Coton brossé Boka
115 cm, 100% coton. Toile résistante et confortable.
Choix de couleurs mode.
Prix courant: 9.99 m.
Prix spécial: 7.99 m. **20%**

Nouveauté 90-91
Imprimés Équateur
150 cm, 100% polyester, fini imperméable.
couleurs fluo.
Prix courant: 13.99 m.
Prix spécial: 11.19 m. **20%**

Nouveauté 90-91
Coordonné Porte-folio
150 cm, Pour vos tailleurs classiques, choix de coordonnés, Prince de Galles, pied de poule, et carreaux.
Choix de couleurs.
Prix courant: 12.99 m.
Prix spécial: 10.39 m. **20%**

Popeline de coton
115 cm, 100% coton, grand choix de couleurs.
Prix courant: 6.99 m.
Prix spécial: 3.49 m. **50%**

Vaste sélection de TISSUS LAINEUX
150 cm Grand choix de lainages de couleurs et de textures variées dont aspect tweed et tартan.
Prix courant jusqu'à 11.99 m.
SPECIAL À PARTIR DE 6.66 m. **33 1/3%**

COTON PERMA PRESS
115 cm. De belle qualité, ce coton vous est offert dans un grand choix de couleurs unies.
Prix courant: 4.79 m.
Prix spécial: 3.59 m. **3 m.**

Nouveauté 90-91
Flanelle Wembly
150 cm, 65% polyester, 35% rayonne, Flanelle automnale, offert dans les nouvelles couleurs mode de la saison.
Prix courant: 11.99 m.
Prix spécial: 9.59 m. **20%**

POLAR
150 cm. Essentiel dans la garde-robe des petits et des grands qui aiment l'action. Pour chandail ou pour doublure de vêtements de nylon.
Prix courant: 19.99 m.
Prix spécial: 15 m. **15 m.**

Nouveaux tissus haute-couture "LA COLLECTION"
Pour des vêtements haute-gamme, grande sélection de tissus tel que:
• 100% laine • cachemire • mohair
• riche tapisserie • tartans authentiques
• paillettes • velours pané • tricotés unis et imprimés, etc.
de 14.99 m. à 74.99 m.
à Ste-Foy seulement

McCALL'S
Tous les patrons **3 POUR 1**
Le magasin Bouclair se réserve le droit de limiter les quantités

45000 mètres de tissus variés
Lainages, challis, Cotons, toiles, cotonnades, etc.
Prix courant: 4.99 m.
Prix spécial: 3 m. **3 m.**

FILS Güttermann
33 1/3%

Ouvert mercredi jusqu'à 21h

Bien d'autres spéciaux en magasin.

La maison **Bouclair**
STE-FOY 653-6780
LÉVIS 833-4210
NEUFCHÂTEL 843-9330
GALERIES DE LA CAPITALE 628-8760
VANIER 681-0644
BEAUPORT 661-1345

AVEC CE COUPON DOUBLURE
2 m. POUR 1 m.

Choisissez parmi notre sélection régulière de Bemberg, Ultra et Dynasty 115cm et 127cm prix courant jusqu'à 7.99 m.
*Achat minimum de 1 mètre
Jusqu'au 29 septembre

Jusqu'au 15 septembre

Négos difficiles au Hilton et au Holiday Inn (Saint-Roch)

Les négociations se corsent entre les dirigeants du Hilton, du Holiday Inn du centre-ville de Québec et les représentants syndicaux des 700 employés.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Hier, les salariés du Holiday Inn avaient à se prononcer sur les dernières offres de l'employeur. « Il ne s'agit pas d'une entente de principe. Des points demeurent toujours en litige », a précisé hier le conseiller syndical de la Fédération du commerce (FC-CSN), M. François Gagnon. En rejetant les offres de l'employeur, la centaine de salariés devaient également se prononcer sur le recours à des moyens de pression.

Au Hilton, les négociations sont rompues depuis jeudi dernier, et le syndicat tiendra une assemblée générale la semaine prochaine afin de déterminer

un plan d'action. Ces travailleurs obtiendront le droit de grève au début d'octobre.

Même si les pourparlers s'annoncent plus ardues dans ces deux établissements, la Fédération du commerce affiche néanmoins un bilan positif des négociations menées au cours de l'été dans les grands hôtels de Québec et de Montréal, pour le renouvellement des conventions collectives de plus de 10 000 salariés.

La présidente de la FC, Mme Lise Poulin, a rappelé hier que des ententes sont intervenues dans les hôtels de Montréal, sans que les syndicats aient besoin de recourir à la grève. Une seule ombre au tableau: un lock-out de deux semaines au Méridien.

Gervais invite les professeurs de Laval à s'intéresser plus à la question nationale

Le recteur de l'université Laval, M. Michel Gervais, a souhaité, hier, que les professeurs et les chercheurs en sciences humaines et sociales de son institution s'impliquent davantage dans les questions touchant de près la société québécoise, comme par exemple, la crise amérindienne et la question nationale.

textes de VINCENT CLICHE
LE SOLEIL

Dans son allocution de la rentrée devant le conseil de l'université, M. Gervais a déploré que sur les questions sociales l'université Laval n'ait plus l'impact qu'elle a déjà eu, particulièrement dans les années qui ont précédé la révolution tranquille avec sa faculté des sciences sociales.

« Je ne sais si je me trompe, a-t-il dit, mais il me semble que nos recherches dans le vaste domaine des sciences humaines et sociales n'ont pas le même impact ou, en tout cas, certainement pas la même visibilité. »

« Or, a-t-il ajouté, notre société vit des problèmes aigus qui pourraient et devraient faire l'objet de projets de recherche de nos professeurs et de nos étudiants et qui ne semblent pas soulever leur intérêt. J'en veux pour signe le faible taux de participation de nos professeurs au programme de subventions stratégiques du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. »

Le recteur croit que, sans minimiser en rien l'importance de la recherche théorique, il serait souhaitable que les facultés de sciences humaines s'intéressent davantage aux questions et aux défis majeurs auxquels notre société est confrontée et qu'une

partie importante de leurs activités de recherche ait prise sur la réalité sociale d'ici et contribue à la faire progresser.

« Après tout, le fait d'être utile, n'enlève rien à la qualité de la recherche », a-t-il lancé.

La question nationale

C'est ainsi que sur la question nationale, M. Gervais a souhaité fortement que plusieurs professeurs se prononcent publiquement et expriment leur point de vue sur les différentes questions qu'abordera la commission parlementaire élargie dont les travaux débiteront sous peu.

Pour M. Gervais, le Québec est à un tournant de son histoire. Il

est évident qu'il doit maintenant envisager d'autres solutions et qu'un grand débat doit avoir cours chez nous pour éclairer les choix qui s'imposent.

Le recteur a cependant précisé que, comme institution, l'université Laval n'a pas à prendre officiellement position dans ce débat, sauf peut-être sur les questions relatives spécifiquement à sa mission, celles touchant l'enseignement supérieur et à la recherche.

L'université se prépare à édifier deux nouveaux pavillons en 91

L'université Laval prévoit mettre en chantier dès l'an prochain la construction de deux nouveaux pavillons: un pavillon pour la recherche en sciences de la vie et de la santé et un pavillon des services communautaires.

Le premier pavillon serait érigé près du pavillon Vandry (médecine) et l'autre, dans l'environnement du pavillon Pollack.

Le recteur, M. Michel Gervais, a déclaré que l'université n'attendait que la réponse du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science pour enclencher les étapes préparatoires à la construction de ces deux édifices.

M. Gervais a déclaré que, selon ses propres normes, le ministère évalue à près de 60 000 mètres carrés, soit une fois et demie le pavillon Charles-de-Koninck, le déficit d'espace de l'université Laval et ce, même après l'agrandissement du pavillon Abitibi-Price, après le déménagement de l'école d'architecture au séminaire de

sciences humaines (face au pavillon de Koninck) pour faire place à un sentier piétonnier, à un mini-parc et à une piste cyclable.

D'autres mesures visant à améliorer la qualité de vie sur le campus seront également prises: accélération du programme de plantation d'arbres et d'arbustes; aménagement en espace vert utilisable pour le sport du terrain situé à l'est de l'avenue du Séminaire et au nord des terrains de tennis et de soccer; réalisation du projet de piste cyclable le long du chemin Sainte-Foy; création de nouvelles aires de stationnement excentriques, etc.

Vieux-Québec: les hôtels clandestins sont dénoncés

L'Association des hôteliers et restaurateurs du Vieux-Québec estime qu'il faudrait de toute urgence s'inquiéter de la qualité du produit touristique plutôt que de s'attarder sur des baisses sporadiques du nombre de visiteurs dans notre région.

par RICHARD CÔTE
LE SOLEIL

Selon le président de l'association, M. Jean-Yves Lapointe, non seulement l'envahissement de l'arrondissement historique par les vendeurs de camelote chasse les commerces essentiels à la vie de quartier mais la prolifération des hôtels clandestins vient aussi y gâcher le paysage.

« Ces illégaux sont cause de nombreuses plaintes de visiteurs qui se voient sans aucun recours s'ils sont insatisfaits ou se retrouvent dans une situation de litige concernant la politique de réservations, des dépôts ou des remboursements », affirme M. Lapointe.

Selon lui, ces mêmes hôtels

clandestins mettent aussi en péril l'équilibre précaire entre les fonctions résidentielles et commerciales dans ce secteur.

L'association souhaite donc que la ville reconnaisse l'importance de l'industrie touristique — sa première industrie — et qu'elle encourage un développement qui valoriserait son rôle de capitale politique et culturelle du Québec. Voilà pourquoi elle a entamé récemment une série de rencontres avec les autorités de la ville de Québec afin de leur faire connaître ses attentes en matière de tourisme.

Les hôteliers et restaurateurs souhaitent maintenant rencontrer le maire Jean-Paul Allier afin de connaître les orientations de son administration en matière de développement touristique.

PSYCHO-VIE
annonce
ses groupes d'automne

— "Ces femmes qui aiment trop" — Pleins feux sur soi
— Moi et mes émotions — Se sortir d'un burn-out

Aussi consultations individuelles
Demandez notre dépliant

657-7820
656-9096 651-2925

psycho-vie

spécial 20%

de rabais sur manteaux longs styles: 2621-4 et 2621-7* tailles: 4 à 18 ans Rég.: 139⁹⁹ à 159⁹⁹

clément

BIENTÔT à Victoriaville

carte verte 2185

Service et compétence

M. ÉMILIE LÉGARE 40 ANS DE SERVICE

M. Émilien Légaré de la succursale de Québec est à l'emploi de Canac-Marquis Grenier depuis le 12 juin 1950. Très apprécié de la clientèle, nous tenons à lui rendre hommage pour son travail exceptionnel.

ENSEMBLE SALLE DE BAINS 3 mcs, blanc toilette lavabo baignoire "Briggs" **259\$**

ASPENITE 1re qualité 4x8 pi 1/4 **384** 7/16 **614** 5/8 **1014** (bouveté)

COUPE DE PRÉCISION 50¢ la coupe droite Saint-Romuald et Charlesbourg

SCellant ZIP "Peel-N-Seal" clair 300 ml cour.: 4,49 **Spécial 319**

ÉPINETTE 1re qualité 2x3 po x 8 pi **91¢**

BANC DE SCIE 8 po # 2708 cour.: 449,99 **349⁹⁹** Makita Rabais de 100%

BARDEAUX D'ALPHAÏTE 10 ANS 919 noir et couleurs 32 pi ca

DÉMONSTRATION À QUÉBEC Varathane Représentant sur place Jeudi: de 18h à 21h Vendredi: de 18h à 21h Samedi: de 10h à 16h

SERVICE DE LIVRAISON **BOIS FRANC** DISPONIBLE À QUÉBEC SEULEMENT 1" et 2" BRUT teck de Birmanie • orme gris • noyer américain • frêne blanc • acacia brésilien • érable

Beauport 947, av. Royale 667-1724

Québec 25, rue Marie-de-l'Incarnation 687-3620

Heures d'ouverture Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 00 Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00 Samedi 8 h 30 à 17 h 00

Saint-Romuald 2190, 3e Rue 839-0621

Charlesbourg 1200, 80e Rue Est 628-0450

Heures d'ouverture Lundi au mercredi 8 h 30 à 17 h 30 Jeudi, vendredi 8 h 30 à 21 h 00 Samedi 8 h 30 à 17 h 00

Prix en vigueur jusqu'au 18 septembre 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks.

CANAC-MARQUIS GRENIER

LA CRISE DES BARRICADES

Bourassa repousse le plan de paix mohawk qui exclut la SQ

OKA — Le premier ministre Bourassa a rejeté hier l'une des deux propositions mises de l'avant quelques heures auparavant, l'une à Kanesatake et l'autre à Ottawa, qui visaient à mettre un terme à l'opération de résistance armée que mène une vingtaine de Warriors réfugiés dans un centre de désintoxication à Kanesatake depuis le 1er septembre.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

C'est par voie de communiqué que le chef du gouvernement a rejeté la proposition provenant de Kanesatake parce qu'elle était inacceptable au nom des principes fondamentaux de la démocratie et de notre système de justice.

L'autre proposition, celle des chefs autochtones réunis pour une deuxième journée à Ottawa, n'était pas parvenue au bureau du premier ministre Bourassa, hier en début de soirée.

Dans sa réplique M. Bourassa fait valoir qu'il ne saurait être question qu'une catégorie d'individus bénéficie d'un traitement différent de l'ensemble des citoyens du Québec.

Proposition mohawk

La proposition transmise au gouvernement québécois prévoit

que les armes seront déposées entre les mains de la Confédération des six nations qui les transférerait ensuite dans un endroit sur lequel se seraient entendus par la suite l'armée et la Confédération.

Les Warriors souhaitent également demeurer au centre de désintoxication dont ils réclament la remise en état, à l'extérieur et à l'intérieur, avec une attention particulière pour le système d'égout, la cheminée et la fournaise.

Ils veulent demeurer là jusqu'à ce qu'une commission, dont ils ne précisent pas la composition, ait statué dans les 60 jours sur le sort devant leur être réservé au plan judiciaire. Ils réclament qu'aucune décision judiciaire ne soit appliquée avant que ladite commission n'ait déposé son rapport.

Jusqu'à ce que la commission ait fini son travail, les tâches policières devraient être assurées par

une force policière excluant la Sûreté du Québec.

Ils demandent que les terrains d'Oka leur soient transférés avant le dépôt des armes.

Proposition d'autochtones

Par ailleurs, les chefs autochtones réunis à Ottawa pour une deuxième journée hier ont fait de leur côté une proposition de règlement.

Selon les informations fournies par le chef québécois de l'Assemblée des six nations, Konrad Sioui, les Warriors sortiraient de leur repaire pour être pris en charge par l'armée et la Confédération des six nations.

Une commission d'enquête multipartite serait ensuite instituée. Elle serait composée de la Confédération des six nations, de l'armée et de la Fédération internationale des droits de l'homme, d'observateurs indépendants et de représentants gouvernementaux d'Ottawa et de Québec. La Sûreté du Québec en serait exclue.

Pour que s'applique la solution trouvée, il faudrait que toutes les parties l'acceptent à l'unanimité.



Le Warrior Ronald Cross, alias Lasagne, s'est exercé hier au tir à l'arc à Kanesatake. C'est la première fois que Lasagne permettait qu'on le photographie sans qu'il soit masqué.

Le Warrior blessé est arrêté et accusé

MONTREAL (PC) — Le Mohawk qui a été blessé en fin de semaine au cours d'une échauffourée avec des militaires a été arrêté et devra comparaître aujourd'hui relativement aux événements survenus à Oka.

Randy Horn, 51 ans, avait été placé sous la protection des militaires à la base militaire de Farnham, dimanche, après avoir obtenu son congé de l'hôpital.

Horn et son épouse ont été conduits sous escorte militaire de Farnham au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, hier après-midi, et seront mis en accusation, a révélé un porte-parole des Forces canadiennes, le capitaine Marc Rouleau.

A la suite de l'interrogatoire, le couple a été ramené à Farnham, toujours sous escorte policière.

La Sûreté du Québec n'a pas révélé la nature des accusations qui seront portées contre le Mohawk de Kahnawake et son épouse.

Des sources autochtones ont toutefois révélé avoir appris que Horn pourrait faire face à plusieurs accusations, dont méfait, entrave à la justice, possession d'une arme dangereuse, désobéissance à un tribunal et port d'un déguisement.

Certaines de ces accusations seraient reliées à l'opération menée le 11 juillet par la SQ.

Bien malin celui qui pourrait offrir mieux!

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

l'avantage des

12 VERSEMENTS

SANS INTÉRÊT - DERNIER VERSEMENT EN SEPTEMBRE 91

EXEMPLE:

ACHAT: 759⁹⁵
acompte: 75⁹⁵

684⁰⁰

INTÉRÊT: -0%-

684 ÷ 12 = 57 \$ par mois

bientôt
le retour de la
taxe de vente

CONDITIONS DES 12 VERSEMENTS: Sujet à l'approbation du service du crédit. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Dernier versement en septembre 1991 en 12 versements égaux et consécutifs dont le premier est applicable en octobre 1990 (achat minimal de 500\$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

Aussi disponible:

RIEN À PAYER AVANT LE 31 JANVIER 91

Sujet à l'approbation du service du crédit. Réglez le montant de votre achat le 31 janvier 1991 (achat minimal de 400\$). Non applicable sur la marchandise en liquidation.

DécoMeuble
Léon

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINT-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincaillerie Nap. Boily
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galerie Chagnon
835-0606

TAILLE SUR MESURE

GRAND CHOIX DE

TUILES, GRANIT ET

MARBRE, COUPES SELON

VOS SÉLECTIONS.

POUR VOS FOYERS,

COMPTOIRS ET MEUBLES.

2007, BOUL. HAMEL

QUÉBEC G1N 3Z4

TÉL.: 681-3737

atelier de design
GRANIT & MARBRE

ECKANKAR

SÉMINAIRE RÉGIONAL

DE QUÉBEC

LE TEMPLE DU COEUR

Samedi 15 septembre

de 9 h à 21 h

HÔTEL DES GOUVERNEURS

Haute-Ville

690, boul. Saint-Cyrille Est

Québec

OUVRIR SON COEUR

À L'HUMOUR

RÊVER SA VIE

APPRENDRE DE NOS

VIES PASSÉES

681-8501

message enregistré

APBQ

ASSOCIATION DES

PROFESSEURS DE LA

BUREAUTIQUE DU QUÉBEC INC.

Les membres de l'Association des profes-

sionnels de la bureautique du Québec inc.

ont le plaisir de recevoir monsieur Eric Gar-

ceau, U.M., comme conférencier dans le cadre

des mardis de la bureautique, le mardi 19

septembre 1990 à 11h45 au Hilton Interna-

tional Québec.

La présentation de monsieur Garceau, portera

sur la venue sur le marché des interfaces gra-

phiques "Presentation Manager" sous OS/2

et "Windows 3.0" sous DOS qui favorisent

l'apparition d'une foule d'applications bureau-

tiques caractérisées par une convivialité et

des performances surprenantes.

Pour réservation, confirmez votre présence au

plus tard le vendredi 14 septembre au numéro

626-1515.

Membre: 20 \$

Invité: 25 \$

LA CRISE DES BARRICADES

La réputation du Québec en prend un coup au Canada anglais

Menaces de démission au cabinet fédéral, enquêtes internes à la CBC, atmosphère tendue entre Québécois et Canadiens anglais au sein de l'administration fédérale : la crise d'Oka a fait beaucoup plus de dégâts qu'on ne le soupçonne. En prenant fait et cause pour les autochtones, le Canada anglais a réveillé les vieux préjugés entretenus par Pierre Elliott Trudeau et ses collègues de Cité libre : le nationalisme québécois mène tout droit au racisme et à l'oppression des minorités.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

L'illustration en est donnée, chaque semaine, dans les pages éditoriales du Canada anglais et sous forme de caricatures.

Le ministre responsable des affaires du Parti conservateur au Québec, Benoit Bouchard, reconnaît lui-même, tout en espérant que ce n'est pas vrai, qu'on pourrait bien faire le lien entre l'acharnement du député métis du Manitoba, Elijah Harper, et la bataille que les représentants des trois peuples autochtones ont menée tout au long de l'été pour passer en tête de l'ordre du jour des conférences constitutionnelles.

L'amertume du ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie s'explique par une récente « discussion virile » au sein du comité des priorités du cabinet fédéral, au cours de laquelle les ministres conservateurs de l'Ouest ont tenté d'arracher à Brian Mulroney une commission d'enquête sur les questions autochtones.

Des représailles

Dès le 12 juillet, le principal porte-parole des Premières Na-

Revendications de Micmacs

CHARLOTTETOWN (PC) — Les Micmacs de l'Île-du-Prince-Édouard revendiquent des terres et des droits sur la pêche, l'agriculture, la chasse et autres ressources. Graham Tuplin, le président du Conseil autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard, a indiqué que les Micmacs veulent en obtenir suffisamment pour les aider à se sortir de 250 ans de pauvreté.



Dimanche dernier, le « Citizen » d'Ottawa publiait une caricature montrant une série d'engrenages de plus en plus gros, qui vont du « coup de dés » de Brian Mulroney sur l'issue des négociations constitutionnelles au « racisme », en passant par l'échec du lac Meech et l'hypertrophie du nationalisme québécois.

tions au Québec, Konrad H. Stioui, a ouvertement relié la crise à d'hypothétiques « représailles » du Québec contre les responsables de l'échec des négociations constitutionnelles. Quelques jours plus tard, c'était au tour de son patron, George Erasmus, de rappeler que, pour assurer leur survivance, les peuples autochtones du Québec se sont alliés aux Anglais. « aux côtes desquels, a-t-il d'ailleurs rappelle, ils ont combattu sur les plaines d'Abraham ».

Censure à la CBC

Politiciens fédéraux et provinciaux se plaignent ouvertement du préjugé favorable que les médias du Canada anglais accordent aux Warriors d'Oka et un incident récent a au moins provoqué une enquête interne à la CBC de Montréal.

Un ancien député libéral de la Prairie, sur la rive sud de Montréal, Pierre Deniger, a en effet tenté de joindre, le lundi de la fête du Travail, une tribune téléphonique de CBC qu'il jugeait gauchiste en faveur des Mohawks d'Oka.

« Je voulais simplement dire que j'étais d'accord avec la présence de l'armée canadienne et que je désapprouvais certaines méthodes des Warriors », a expli-

qué M. Deniger à la recherchiste, qui lui a raccroché le téléphone au nez. L'ancien député a formellement déposé une plainte au bureau du vice-président à l'information, Pierre O'Neil, qui a promis de faire enquête.

En fin de semaine, on a accusé le réseau de télévision CBC-Newsworld d'avoir censuré ses propres images, exclusives, de deux Mohawks qui se faisaient tabasser par les Warriors pour avoir voulu les empêcher de saccager les résidences de simples citoyens d'Oka. Loin de montrer le visage tuméfié du chef Jacob et de son fils, CBC n'a passé qu'un extrait où il dit que « ce ne sont pas tous les Warriors qui sont méchants ».

Au sein du cabinet fédéral, on se plaint ouvertement de la différence de traitement dont la crise autochtone fait l'objet dans les médias anglophones et francophones. En particulier, on pointe du doigt la censure, à la télévision de CBC en particulier et dans les grands journaux du Canada anglais, de la nouvelle du journaliste Normand Lester, de Radio-Canada, selon qui plusieurs Warriors, en particulier le fameux « Lasagne », ont un dossier criminel et sont recherchés par les polices canadienne et américaine.

Par contre, la moindre conférence de presse des leaders autochtones fait l'objet d'une couverture en direct, même si le Québec y fait l'objet d'accusations de « génocide », qu'on le compare au « troisième Reich », ou qu'on associe la Sûreté du Québec au corps des SS au temps de Hitler.

De l'ancien Procureur général

de l'Ontario, Roy McMurtry, aux éditorialistes du Globe and Mail et du Toronto Star, on s'entend au Canada anglais pour conclure que « c'est le nationalisme québécois qui sortira perdant de cette crise ».

Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes explique en effet qu'il sera bien difficile désormais au gouvernement du Québec de revendiquer toute

forme de souveraineté, alors qu'il vient d'avoir recours à l'armée canadienne pour contrer des revendications identiques du peuple iroquois. Pour marquer le coup, le Calgary Herald a publié une caricature montrant un John Caccia, tremblant de peur devant un fusil pointé sur sa tempe, demander en bégayant : « Qu'est-ce que vous voulez dire par souveraineté-association ? »

Boutique de tissus

JARJOUR

DIVISION DE DIAL TEXTILE HAUTE COUTURE

Les avantages de la boutique Jarjour:

- Soyez les premiers à découvrir à notre boutique les tendances de la mode deux ans à l'avance.
- Venez prendre connaissance du style des tissus haut de gamme, du choix de nos coloris qui répondront à vos besoins vestimentaires.

50%

**SUR LES PATRONS
VOGUE • BUTTERICK
SIMPLICITY • McCALLS**

du 12 au 17 septembre 90
avec tout achat de tissus mode 90-91
Limite: 1 par client

DIAL TEXTILE LTÉE

■ Boutique Jarjour

1177, route de l'Église, Sainte-Foy, 658-4422
FACE À CANADIAN TIRE

■ Collection "Dial"

568, boul. Hamel, Québec, 529-1726
DE BIAIS AVEC LE CENTRE FRANÇOIS-CHARON

2 MAGASINS AUX STYLES DIFFÉRENTS

À GAGNER!

PLUS DE 23 000\$ EN PRIX

DÉCOUVREZ LES GRANDES CITÉS

Gagnez et choisissez le voyage de vos rêves. Le choix entre:

**San Francisco, Londres ou Paris,
une valeur de 3 000\$**

Soyez éligible en achetant chez les marchands participants.
Tirage le 3 novembre 1990 à 16h00



En achetant chez les marchands participants,
coursiez la chance de gagner

**une Suzuki Swift L 1991
une valeur de 10 000\$**

Tirage le 3 novembre 1990 à 16h00



10 000\$ EN BONS D'ACHAT

Un tirage de 1 000\$ à tous les vendredis à 19 heures
durant 10 semaines jusqu'au 9 novembre 1990.
Soyez éligible en utilisant le coupon de participation.

**OUVERT
MERCREDI
SOIR**

CITÉ MODE C'EST À PLACE DE LA CITÉ!

► AUTOMNE 90 ►

entre Place Laurier et Place Sainte-Foy

COUPON DE PARTICIPATION

à déposer dans le bari du mail central de Place de la Cité

NOM

ADRESSE

TEL

Une copie des règlements est disponible au bureau
d'administration de Place de la Cité.

L'ÉVÉNEMENT MERCEDES-BENZ CLASSE-S



Les luxueuses Mercedes-Benz Classe-S. Élu la voiture la plus sécuritaire en Amérique (Highway Loss Data Institute) pour la deuxième année consécutive. Nommée la voiture luxueuse la plus durable par un sondage indépendant.

PLUS DE MERCEDES-BENZ QUE VOUS N'AURIEZ JAMAIS IMAGINÉ, POUR MOINS QUE VOUS AURIEZ PENSÉ.

Venez visiter Chatel Automobiles au 1350, Bouvier, Québec, entre les 12 et 14 septembre; vous découvrirez le plus vaste choix de Mercedes-Benz Classe-S jamais vu à Québec.

Suite à une entente avec Mercedes-Benz Canada, nous disposerons d'un choix unique de Classe-S, haut de gamme Mercedes. Chaque véhicule a été complètement remis à neuf par Mercedes-Benz selon les standards d'origine. Ils sont couverts soit par la balance de la garantie originale ou la garantie Classe Signature, unique à Mercedes-Benz.



1984 Mercedes-Benz 300 SD - Turbo diesel, gris anthracite métallique, intérieur gris, équipement complet, 24 900 \$, (garantie maison), # B1243A.



1985 Mercedes-Benz 380 SL - Coupé cabriolet, rouge pompier, intérieur palomino, 99 000 km, 49 900 \$, garantie Classe Signature 24 mois ou 40 000 km, # 90005A.



1988 Mercedes-Benz 420 SEL - Bleu nautique métallique, intérieur cuir gris, équipement complet, 76 000 km, garantie Classe Signature 24 mois ou 40 000 km, 61 900 \$, # 90345A.



1983 Mercedes-Benz 380 SEL - Argent astral métallique, intérieur cuir bleu, équipement complet, 76 000 km, 34 900 \$, (garantie maison), # 90423A.

Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une équipe de spécialistes de Chatel Automobiles seront sur place pour vous informer au sujet de ces voitures de luxe.

L'occasion de votre vie de conduire une Mercedes-Benz Classe-S

Nos représentants se feront un plaisir de vous accompagner lors d'un essai de conduite. À l'occasion de cet événement, les meilleurs véhicules de cette classe seront



1985 Mercedes-Benz 300 SD - Turbo diesel, bleu nautique métallique, intérieur gris, 108 000 km, freins ABS, système d'alarme antivol, garantie Classe Signature 24 mois ou 40 000 km, 33 400 \$, # M3601A.

INVITATION SPÉCIALE

Le nouveau coupé sport SL est disponible lors de cet événement. Si vous désirez réserver un essai de conduite:

628-6336



Chatel Automobiles Ltée

1350, Bouvier (Québec)
628-6336

disponibles à des prix spéciaux. Si vous désirez acheter ou louer, Chatel Automobiles vous offrira des conditions qui répondront à vos besoins.

Cet événement est une première à Québec. En effet, vous aurez le loisir d'inspecter un choix unique de véhicules d'occasion, à une variété de prix spéciaux.

Ces photographies sont un exemple de la sélection que nous vous offrons. Nous vous invitons à venir nous visiter pour profiter de ces échantillons d'excellence en automobile. Vous pourrez également acquérir un "échantillon" pour vous-même.



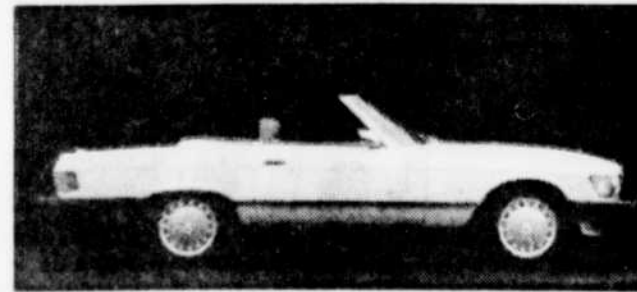
1984 Mercedes-Benz 500 SEL - Argent astral métallique, intérieur cuir bleu, sièges chauffants avant-arrière, équipement complet, 96 000 km, (garantie maison), 36 600 \$, # B1176A.



1987 Mercedes-Benz 560 SEL - Noir perle, intérieur cuir noir, équipement complet, 71 000 km, garantie Classe Signature 2 ans ou 40 000 km, 59 900 \$, # 9907A.



1988 Mercedes-Benz 420 SEL - Bleu pétrole, intérieur cuir palomino, 55 000 km, équipement complet, garantie Classe Signature 24 mois ou 40 000 km, 63 900 \$, # 1504A.



1986 Mercedes-Benz 560 SL - Coupé cabriolet, gris anthracite, intérieur cuir crème, 73 000 km, garantie Classe Signature 24 mois ou 40 000 km, 59 900 \$, # 90052B.

* Taxes et frais d'immatriculation applicables en sus.

LA CRISE DES BARRICADES

IL EST STRICTEMENT INTERDIT AUX AGENTS DE LA SURETÉ DU QUÉBEC DE PÉNÉTRER DANS LES LIMITES DE LA RÉSERVE INDIENNE DE MINGAN ET CE, EN SIGNE DE SOLIDARITÉ POUR NOS FRÈRES INDIEN MOHAWK DE OKA (KANASETAKE)

Une pancarte, installée aux premiers jours de la crise d'Oka à l'entrée de la réserve de Mingan, stipule que les policiers de la SQ n'y sont pas bienvenus.

La SQ est invitée à ne pas entrer dans la réserve de Mingan

Les agents de la Sûreté du Québec ne sont pas les bienvenus sur le territoire de la réserve Mingan, sur la Côte-Nord, à l'ouest de Havre-Saint-Pierre. Une pancarte, installée aux premiers jours de la crise d'Oka à l'entrée de la réserve, stipule que la pénétration de policiers de la SQ y est interdite.

par FREDERIC TREMBLAY
LE SOLEIL

Joint par LE SOLEIL, le directeur général du conseil de bande de la réserve Mingan, Jean-Charles Piétach, a expliqué qu'il s'agit d'une démonstration pacifique de soutien aux Mohawks de Kanasetake.

Depuis l'entrée en vigueur de cette « interdiction », le territoire amérindien, où résident 400 Montagnais, n'a eu la visite de la SQ qu'une seule fois. « La SQ nous a dit qu'elle n'avait pas vu la pancarte », précise, un sourire dans la voix, M. Piétach. Mais depuis, la Sûreté du Québec n'a pas remis les pieds dans la réserve.

Jean-Charles Piétach ajoute que la réserve de Mingan peut déjà compter sur les services de sa police amérindienne, et qu'il n'est donc pas nécessaire, à moins de circonstances exceptionnelles, de faire appel à la SQ.

M. Piétach s'est fait cependant plus évasif sur l'étendue des

moyens que le conseil de bande pourrait prendre pour faire respecter sa consigne à l'endroit de la SQ. « C'est du cas par cas, a-t-il indiqué, ajoutant qu'il faudrait une excellente raison pour pénétrer (la SQ), il faudrait qu'il se passe des choses hors de notre contrôle ».

Cette « interdiction » représente également une manière de souligner, pour les Montagnais, leur souveraineté sur leur territoire, a renchérit Jean-Charles Piétach.

Reaction réservée

La Sûreté du Québec n'a manifestement pas l'intention de brusquer les Montagnais dans cette affaire. Le capitaine André Bechette, du poste de la SQ à Baie-Comeau, a indiqué que la présence de la police amérindienne suffisait pour faire face aux besoins normaux de la réserve. « Si on reçoit une demande d'assistance de la police amérindienne, alors on se rendra dans la réserve », a-t-il déclaré.

La Sûreté du Québec, a laissé comprendre le capitaine Bechette, ne cherchera donc pas à forcer « l'interdiction » décrétée par les Montagnais, question de ne pas ajouter d'huile sur le feu.

Antécédents

Les Montagnais de la réserve Mingan, reconnus pour être généralement paisibles, n'en sont cependant pas à leurs premiers démêlés contre les autorités gouvernementales. En 1981, en vertu de leurs droits historiques de pêche et de chasse, ils avaient réclamé le droit de pêcher le saumon en toute liberté dans la rivière Mingan, alors propriété d'Américains.

Pour démontrer leur détermination à obtenir gain de cause à l'époque, ils avaient jeté symboliquement des filets à l'eau, qui furent saisis par la Sûreté du Québec. La SQ avait mobilisé sur les lieux son escouade anti-émeute, mais il n'y avait finalement pas eu de violence.

En 1984, le gouvernement fédéral a acquis la rivière Mingan, et elle devrait être annexée prochainement à la réserve.

★ LA BAIE ★

Offre spéciale de nettoyage en prime

Faites nettoyer vos tapis par nos spécialistes. De plus, obtenez le nettoyage gratuit de votre vestibule.



2 pièces et un vestibule

54 \$ ord. 79 \$

4 pièces et un vestibule

99 \$ ord. 143 \$

Super offre...

Maison complète

5 pièces, 12 marches, et un vestibule

139 \$ ord. 206 \$

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

Canapé toutes dimensions

69 \$

Nous utilisons différentes méthodes de nettoyage suivant le type de recouvrement. Vos meubles ne risquent pas de s'abîmer! Les tissus retrouveront leur éclat!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, le samedi de 9 h à 14 h

Québec 624-0478

Région de Montréal 339-5420



la Baie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les saons et saïes à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol: 2,40 le m² (0,22 \$ le p²). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des couloirs de dossier non attenants, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en tissu qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 22 septembre 1990.

LE SOLDE DE COMPLETS SUR MESURE HOLT RENFREW SE TERMINE SAMEDI.

C'est votre dernière chance d'économiser sur les complets les plus seyants qui soient, et cette saison vous avez la plus grande sélection à ce jour. Des douzaines de tissus d'automne et d'hiver, dont beaucoup sont dans des poids idéals pour toute l'année, y compris une nouvelle gamme de tissus dernier cri et aussi les favoris de toujours. Choisissez style classique ou européen, droit ou croisé, sans supplément. Notre compétente équipe de vente vous aidera à choisir les accessoires à assortir à votre complet sur mesure, parmi notre magnifique collection de chemises et cravates. Venez dès aujourd'hui voir comme il est facile d'avoir un complet de toute première qualité fait exprès pour vous.

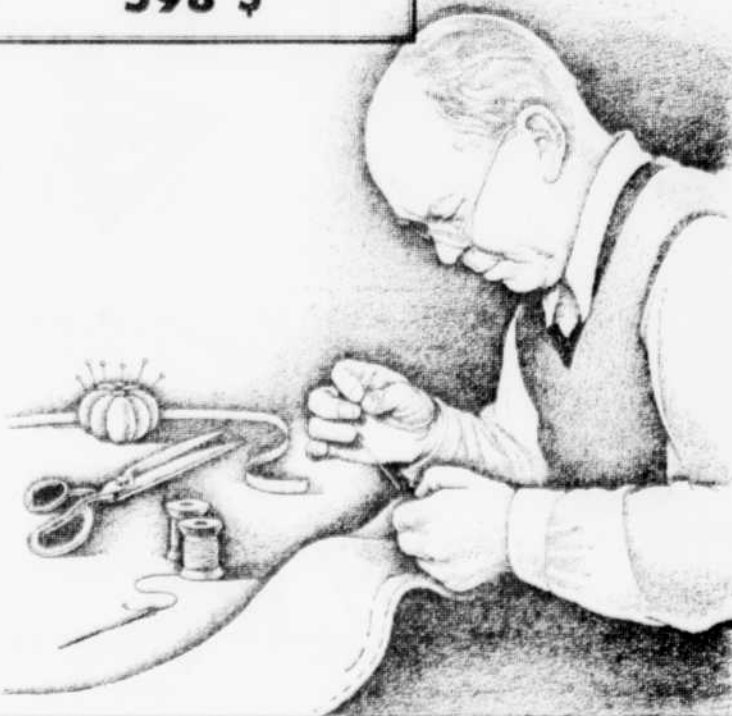
COMPLET 598 \$
GILET 138 \$
PANTALON SUPPLÉMENTAIRE ... 178 \$

Frais supplémentaires pour les tailles 47 et plus.

Nouveau cette saison :
BLAZER ET PANTALON
598 \$

LES CHEMISES SUR MESURE SONT ÉGALEMENT EN SOLDE!

C'est aussi la dernière occasion d'acheter une chemise confectionnée sur mesure, au prix de 95 \$ seulement (prix régulier 125 \$). Grand choix de motifs, couleurs, styles de poignets et de cols - en coton soyeux 100 fils, double épaisseur - l'accessoire idéal pour votre complet sur mesure.



HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY, 656-6783
Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 21 h et les samedis jusqu'à 17 h.

Vu le succès remporté en juillet lors de l'ouverture au public nous vous offrons à nouveau du 6 au 16 septembre inclus

PLUS DE 15 000 LITHOGRAPHIES en inventaire

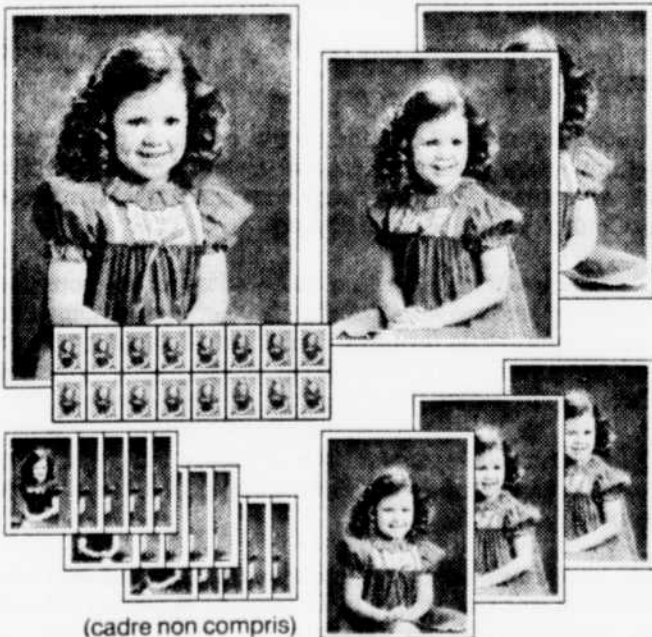
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50 % en achetant directement du producteur

Une chance unique de décorer votre intérieur avec goût, à moindre coût! Service d'encadrement

820, av. Holland, angle Marie-Rollet, Québec (418) 682-6699 Stationnement à l'arrière

Studio de photographie SEARS MC

UNE OFFRE À NE PAS MANQUER!



(cadre non compris)

ÉPARGNEZ 10 \$ sur notre ensemble de 37 photos

Photo murale 10X13, 2-8X10, 3-5X7, 15 de format portefeuille et 16 micro-photos*

MAINTENANT SEULEMENT

14.95 \$ (rég. 24.95 \$)

Le prix comprend 2 \$ de dépôt. Photos sur fonds traditionnels. Fond blanc, fond de Noël, vignettes double exposition et autres effets spéciaux disponibles à un coût additionnel. Nous choisissons les poses. 2 \$ de plus pour chaque personne additionnelle dans l'offre spéciale. Aucun rendez-vous nécessaire. Possibilité de crédit. Ne peut être combinée à aucune autre offre. Aucune valeur monétaire. Sears Canada Inc. Également disponibles: Photos de passeport instantanées. *Grandeurs approximatives. Les adultes et les familles sont les bienvenus.

COUPON EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1990

SEARS

MC: Marque de commerce dont l'usage est autorisé au Canada

* Vous en payez pour votre argent, en plus!

PRÉSENTER CE COUPON AU MOMENT DE LA SÉANCE

Dossier instauré par le Groupement des assureurs automobiles du Québec

Le fichier central enregistre ses premières données

Le fichier central des automobilistes mis en place le 1er juillet dernier par le Groupement des assureurs automobiles du Québec, touchant strictement les dommages matériels,

commence à recevoir ses premières données.

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Les 160 assureurs qui offrent de

l'assurance automobile au Québec sont désormais tenus de rassembler depuis cette date tous les renseignements entourant un accident, dont le niveau de responsabilité des automobilistes impliqués. Ces renseignements confi-

entiels sont ensuite inscrits au fichier central.

Le but de l'exercice ? Faire en sorte d'établir le véritable dossier de chaque automobiliste québécois et, surtout, de fixer éventuellement les primes de façon plus

équitable. Finie l'époque où les « bons conducteurs » continuent à payer des primes artificiellement élevées, pour compenser les pertes occasionnées par d'autres moins prudents ou moins chanceux.

Présentement, le calcul d'une prime découle d'éléments comme l'emplacement géographique, le type de véhicule, le conducteur, et, évidemment, le dossier de conduite dans la mesure où il est connu.

Le fichier sera vraiment utilisable dans deux ans et constituera une « base solide » dans cinq ans, explique M. Jules Lizotte, du Groupement des assureurs automobiles. On compte plus de 3 millions de détenteurs de permis de conduire au Québec et on dénombre en moyenne 835 000 accidents par année ou près de 70 000 par mois. Techniquement, le fichier

devrait pouvoir rassembler des données fiables sur l'ensemble des automobilistes au bout de quatre ans.

Il est entendu que le fichier central ne constitue pas un vaste « magasin » dans lequel les assureurs pourront puiser à volonté pour ne retenir que les dossiers intéressants. Les données fournies sur chaque automobiliste par chacun des assureurs sont confidentielles. L'assureur devra d'ailleurs obtenir l'autorisation de son client pour avoir accès à son dossier. L'assuré pourra aussi le consulter en tout temps sur demande et y faire apporter, s'il y a lieu, les corrections nécessaires.

De même, la loi 133, votée en juin 1988, prévoyant l'entrée en vigueur du fichier central fait obligation à tout assureur d'indiquer à son assuré qu'il peut contester le règlement qu'il lui propose s'il n'en est pas satisfait.

Ce matin, les employés de l'Abitibi-Price à Beupré pourraient entamer la grève

C'est ce matin que nous saurons si les 450 employés d'Abitibi-Price, à Beupré, suivront le mouvement de grève amorcé en début de semaine par leurs 4500 confrères de Chandler, en Gaspésie, ainsi que de Terre-Neuve et de l'Ontario. Les deux sections locales du Syndicat canadien des travailleurs du papier tenaient des assemblées générales hier, en soirée.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Quant aux 325 syndiqués de l'usine d'Abitibi-Price, à Jonquière (secteur Kénogami), ce n'est que demain qu'ils se prononceront sur les dernières offres de l'employeur et le recours à la grève. Les travailleurs d'Abitibi-Price du Québec, de l'Ontario et de Terre-Neuve ont voté la semaine dernière dans une proportion de 77 %, en faveur de la grève. Un

mandat exercé depuis lundi dans sept des neuf usines d'Abitibi-Price.

Hier après-midi, M. André Tremblay, le président de la section 138, qui représente une partie des employés de l'usine de Beupré, a indiqué au SOLEIL que l'exécutif de sa section ne ferait pas de recommandation aux membres. Quant au président de la section 253 de l'usine de Beupré, M. Gaston Boutet, il a été impossible hier de le joindre pour connaître les orientations de son

groupe.

Les dirigeants syndicaux devaient se rencontrer en fin de soirée pour compiler les résultats des votes et décider si l'usine fonctionnera aujourd'hui. Même si une seule section opte pour la grève, l'autre sera solidaire, a expliqué le président Tremblay.

Les négociations entre Abitibi-Price et le Syndicat canadien des travailleurs du papier sont rompues depuis lundi soir. La flexibilité des employés de métiers et le désir de l'employeur de faire fonctionner les usines le jour de l'An et la fête du Travail, sont au cœur du litige.

Accord

Si c'est l'impasse chez Abitibi-

Price, des règlements interviennent chez d'autres compagnies papetières. Les 1200 employés de l'usine Québec et Ontario ltée, à Baie-Comeau, qui avaient débrayé pendant 28 jours cet été, ont approuvé lundi soir, dans une proportion de 93 %, l'entente de principe conclue le 1er septembre.

Les mêmes offres ont été acceptées la semaine dernière par les travailleurs de Domtar, à Dolbeau et de McClaren, à Masson. Les 1200 employés de la Daishowa, à Québec, sont donc les seuls du Eastern Canada Negotiation Group à ne pas s'être prononcés sur l'entente de principe. Comme chez Abitibi-Price, la flexibilité des employés de métiers engendre des remous.

Commission sur l'avenir du Québec Les membres du comité directeur bientôt nommés

(PC) — Les partis politiques désigneront au cours des prochains jours les députés qui siégeront au comité directeur de la commission extraordinaire sur l'avenir du Québec.

Ces députés seront les libéraux Gil Remillard (ministre de la Justice), Claude Dauphin (député de Marquette), Christiane Pelchat (députée de Vachon) et Guy Bélanger (député de Laval-des-Rapides), a appris la Presse canadienne.

Les deux représentants de l'opposition péquiste au sein du comité directeur seront Guy Chevrete, député de Joliette, et Jacques Brassard du Lac-Saint-Jean.

Le comité sera complété par le

président du Mouvement Desjardins, Claude Beland, et des deux présidents de la commission, Jean Campeau et Michel Bélanger.

Ce comité directeur est chargé de proposer à la commission sur l'avenir du Québec des règles de fonctionnement, notamment au sujet de la convocation et du déroulement des séances et de la procédure des délibérations.

Le comité directeur établit également les dépenses de la commission qui seront étudiées par le Bureau de l'Assemblée nationale.

ASSEMBLÉE NATIONALE AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen

La Commission des institutions s'est chargée d'examiner le mandat, les orientations, les activités et la gestion du Protecteur du citoyen.

Dans le cadre de ce mandat, la Commission a choisi d'étudier d'une façon privilégiée la question de l'extension de la juridiction du Protecteur du citoyen, notamment aux organismes ou établissements du réseau des services de santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation ainsi qu'aux organismes municipaux.

La Commission étudiera également les questions suivantes:

- l'indépendance du Protecteur du citoyen;
- l'accessibilité au Protecteur du citoyen;
- l'efficacité du recours au Protecteur du citoyen.

Toutes ces questions ont fait l'objet d'un document de consultation.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat ou sur l'une ou l'autre des questions identifiées peut soumettre un mémoire à la Commission des institutions.

Le mémoire devra être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 12 octobre 1990 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il devra être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus et tiendra des auditions publiques à compter du 6 novembre 1990.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Des exemplaires du document de consultation sont disponibles au Secrétariat des commissions.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Me Lucie Giguère
Secrétaire de la Commission
des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216
Bélographe: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

VENTE DE LA RENTRÉE

CD 20R COMPACT DISC

- Minuterie digitale télécommandée
- Affichage de plage et de durée
- Contrôle télécommandé inclus
- 16 mémoires programmables

199⁹⁹ **ÉCONOMISEZ 50^S**

W290 MAGNET CASSETTE

- Double magnet cassette
- Régage digital
- Bouton SRS "super bass sound"
- 3 gammes "graphic equalizer"

129⁹⁹ **NOUVEAU!**

TAD9000 TÉLÉPHONE INTÉGRÉ AVEC RÉPONDEUR

- Régénération des messages
- Composition rapide avec 10 mémoires

79⁹⁹ **ÉCONOMISEZ 20^S**

TÉLÉPHONE DE LUXE SANS FIL TC118

Ideal pour l'intérieur et l'extérieur

69⁹⁹ **ÉCONOMISEZ 30^S**

MW703 STÉRIO PORTATIF AVEC DUO CASSETTES

- Stereo AM-FM portatif
- Duo cassettes
- Double à haute vitesse

69⁹⁹ **ÉCONOMISEZ 30^S**

CLAVIER CT380

- Touches standard
- Banque de 210 sons
- Harmonie automatique
- Haut-parleur incorporé

199⁹⁹ **ÉCONOMISEZ 50^S**

CALCULATRICES

- HL 812 Standard, Piles 6⁹⁹
- FX 820 78 Fonctions, Piles 19⁹⁹
- FX 115 NV 155 fonctions, Solaire 29⁹⁹
- FX 50 23 Formules, Scientifique, Solaire (non illustré) 39⁹⁹

SCIENTIFIQUE

ENSEMBLE SPORT

- Appareil photo 35 mm sport avec rebobinage et avance automatiques, chargement facile
- Etl
- Courroie
- Film couleur 24 poses
- 2 piles alcalines "AA"

DESIGN SPORT

59⁹⁹

JOY DATE

- Appareil photo 35 mm entièrement automatique
- Fonction de prises multiples
- Retardateur et flash incorporé
- Imprime la date sur vos photos!

Canon

169⁹⁹ **Pile au lithium incluse**

K1000

- Appareil photo SLR
- posemètre relié à l'objectif
- Ideal pour l'école

PENTAX

179⁹⁹ **BOÎTIER** **ÉCONOMISEZ 20^S**

Région de MONTREAL:

- 4325, est Jean-Talon 721-7598
- Place Versailles 352-1320
- Place Alexis Nihon 933-3338
- Carrefour Laval 681-9866
- Centre commercial Pont-Viau 669-1160
- Les Galeries des Sources 684-6225
- Les Galeries Lachine 634-1921

Place LaSalle 366-7466

- 180, boul. Anjou à Chateauguy 681-7820
- Place Longueuil 677-4733
- Les Promenades St-Bruno 461-0142
- Mail Champlain à Brossard 671-4666

QUEBEC et environs:

- Place Belvédère à Sherbrooke 567-8105
- 250, boul. Fiset à Sorel 742-9903
- Centre commercial Les Rivières à Trois-Rivières 379-3328
- Place Ste-Foy à Ste-Foy 656-6403
- Les Galeries Charlesbourg à Charlesbourg 626-3822

Black entend respecter l'indépendance éditoriale du SOLEIL

Réaffirmant sa volonté de respecter la totale indépendance éditoriale du SOLEIL, M. Conrad Black veut cependant que la rentabilité du journal soit améliorée. Pour ce faire, il propose notamment de réduire le personnel graduellement mais sans gestes brutaux, insiste-t-il.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Au plan éditorial, LE SOLEIL pourrait-il aller jusqu'à se prononcer pour la souveraineté du Québec? « C'est déjà fait! » rétorque M. Black dans une allusion évidente aux prises de position très nationalistes du journal depuis un peu plus de deux ans, par exemple dans le débat sur la loi 178 et dans le dossier constitutionnel.

Si ces opinions sont exprimées

dans des articles signés, comme c'est le cas pour les éditoriaux au SOLEIL et comme le veut d'ailleurs l'habitude au Québec, « il n'y a aucun problème ». En fait, le principal actionnaire d'Hollinger, n'impose de réserve que dans le cas où on le consulterait avant de prendre une orientation qui serait une prise de position vraiment draconienne et extraordinaire; il suggérerait à ce moment de présenter aussi des alternatives au point de vue retenu.

Trois ans après l'acquisition

d'Unimédia, qui regroupe LE SOLEIL, Le Quotidien de Chicoutimi et Le Droit d'Ottawa, M. Black affirme qu'il a « respecté parfaitement » l'accord qu'il avait conclu avec le premier ministre Bourassa. « Il n'y a eu aucune intervention de ma part. »

M. Black précise qu'il n'interviendrait personnellement que si l'on s'attaquait à lui dans le journal, auquel cas il exigerait simplement un droit de réplique.

Acheter des emplois

D'autre part, en entrevue et au cours d'une rencontre avec quelque 300 employés du SOLEIL, M. Black a indiqué qu'il considère que la qualité et la rentabilité des journaux d'Unimédia s'est améliorée depuis trois ans mais qu'il reste du progrès à faire au plan qualité comme au plan rentabilité.

À ce dernier sujet, en particulier, il faudra par exemple diminuer le nombre d'employés au SOLEIL, qui emploie deux fois plus de personnes que son concurrent, note M. Black. Au moment où approchent les négociations pour le renouvellement des conventions collectives, le chef d'Hollinger fait cependant la promesse que l'entreprise se comportera « de façon raisonnable » et qu'il n'est pas question d'infliger « des coups brutaux » mais plutôt de procéder graduellement, de façon civilisée, quoique « avec une certaine détermination et pas sur une période de temps trop longue. »

Il a par exemple évoqué la possibilité d'acheter des emplois et de faciliter des préretraites. « Nous sommes des propriétaires de journaux de long terme. Cela exige des années pour apporter les réformes que l'on recherche », disait-il en entrevue. Il s'agit, expliquait-il, de « promouvoir un esprit coopératif qui peut attirer l'adhésion des gens, si on peut juste franchir la première étape qui est basée sur la conduite raisonnable des propriétaires et des gérants de l'entreprise et qu'il ne se produit pas des affrontements quotidiens. »

Quant aux projets d'Hollinger, ils ne concernent pas le Canada pour l'instant. M. Black explique n'être aucunement effrayé par le

ralentissement économique qu'il par « n'importe quel destin choisi ultimement par le Québec » mais il précise qu'aucune acquisition n'est présentement envisagée parce que rien n'est à vendre.

Il en va autrement à l'étranger, Hollinger étant en bonne santé financière. « Nous ne sommes pas du tout limités par des horizons étroits. Il s'agit de trouver les occasions. On examine toujours des possibilités en Espagne, en Europe de l'Est, nous sommes en Israël. Nous allons annoncer au cours des prochaines semaines plusieurs acquisitions aux États-Unis, encore des journaux assez modestes mais notre tirage quotidien atteint maintenant près de 500 000 aux États-Unis. »

N'ayez plus peur
des maths

RABAIS
28%

24⁹⁵
~~34.95~~

Des problèmes avec les chiffres? La solution: cette calculatrice 87 fonctions. Avec elle, les maths deviennent un jeu d'enfants. Pour variables en paires, Nombre aléatoire et bases numériques, 18 niveaux de parenthèses et même les fonctions trigonométriques. N'ayez plus de crainte, gardez toujours cette gagnante à vos côtés. Pile comprise. 65-997

RABAIS
\$70

Des randonnées en musique. Transformez la conduite en expérience musicale grâce à ce lecteur de cassette AM/FM stéréo. Mémoire 6 stations AM/FM pour accord facile. Éjection à la coupure du courant. 12-1930

169⁹⁵
~~239.95~~

RABAIS
\$70

129⁹⁵
~~499.95~~

Solde expire le 30 septembre 1990



Radio Shack

Le magasin ou détaillant Radio Shack participant le plus proche est dans les pages blanches

VENTE RETOUR À L'ÉCOLE

À quoi ressemble l'intérieur d'un téléphone?

RABAIS
\$10

49⁹⁵
~~59.95~~

Avec ce téléphone transparent, vous y verrez plus clair! Il fonctionne à merveille et constitue à lui seul un sujet de conversation. Tous vos amis voudront y jeter un coup d'oeil. Recomposition du dernier numéro et sonnerie réglable. 43-8050



ACHAT SPÉCIAL
RABAIS \$40. Création de certificats. Faites vos propres certificats. Choisissez parmi 300 types différents. 25-8195. Cour. 69.95, **solde 29.95**



OFFRE DE LANCEMENT
RABAIS \$5. Trio Sésame Street. 3 logiciels: Letters For You, Numbers Count et Opposites Attract. 25-8193. Après solde 29.95, **solde 24.95**



RABAIS \$5. King's Quest IV: Perils Of Rosella. 25-8016. Cour. 49.95, **solde 44.95**
NOUVEAU! Jeu Starflight 2. 25-8183. **49.95**
NOUVEAU! Populous. Excitant! 25-8184. **49.95**

RABAIS \$100. Récepteur AM/FM stéréo STA-785 avec 18 positions de mémoire. Silencieux FM. Mémoire 12 stations FM et 6 AM. 31-2069. Cour. 349.95, **solde 249.95**
RABAIS \$80. Magnétocassette double SCT-85. Copie synchro rapide. 4 pistes. Lecture continue et sélecteur de bande. 14-650. Cour. 329.95, **solde 249.95**
RABAIS \$80. Magnétocassette portatif SCR-39 à deux platines. Emportez-le et partagez votre musique avec vos amis. Réducteur de bruit Dolby B, arrêt automatique et poignée pratique pour le transporter. 14-757. Cour. 279.95, **solde 199.95**
RABAIS \$60. Walkie-talkie 40 canaux. Circuit BAP, antenne télescopique, haut-parleur et micro séparés. 21-1664. Cour. 199.95, **solde 139.95**
RABAIS \$40. Antenne télé/FM compacte à ampli pour réception optimale. Pré-ampli intégré pour signaux plus faibles. 15-1611. Cour. 119.95, **solde 79.95**
RABAIS 33%. Calculatrice pratique 110 fonctions. Affichage des symboles électriques courants. Pile comprise. 65-983. Cour. 59.95, **solde 39.95**
RABAIS 40%. Calculatrice solaire de poche. Pressez une des touches pour l'affichage des symboles. 65-595. Cour. 9.95, **solde 5.95**
RABAIS \$15. Radio serre-tête AM/FM stéréo. Ne pèse que 6 oz avec les piles! Accord rotatif, oreillettes en mousse. 12-125. Cour. 44.95, **solde 29.95**
RABAIS 28%. Calculatrice pour enfants. Apprentissage des additions, des soustractions et des tables de multiplication. Jeux de mathématiques et questionnaires. Idéale pour les futurs génies. 60-2331. **Liquidation.** Était 34.95, **maintenant 24.95**
RABAIS \$10. Interphone 2 postes. Alimentation à pile. Pour la maison, le magasin ou le bateau. 43-222. Cour. 19.95, **solde 9.95**
RABAIS \$10. Téléphone enchanteur. Recomposition du dernier numéro, composition à tonalités/impulsions et sonnerie réglable. 4 couleurs: rose (43-8704), bleu (43-8705), amande (43-8706) et gris (43-8707). Cour. 39.95, **solde 29.95 ch.**
RABAIS \$5. Paq. 5 cassettes Memorex®. 44-8301. Cour. 14.95, **solde 9.95**
RABAIS \$10. Chronomètre étanche. Mémoire 9 tours, cordon et pile. 63-5012. Cour. 39.95, **solde 29.95**

Piles/bandes non fournies sauf mention contraire. TMD Dolby Laboratories Licensing Corp. Ltd. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte). Un coupon d'achat différé sera émis pour tout article épuisé (sauf liquidation).

LE MONDE

«Saddam Hussein échouera», promet George Bush

NICOSIE (AFP, Reuter, PC) — Devant les deux chambres du Congrès américain et l'opposition démocrate qui l'ont appuyé totalement, le président George Bush a affirmé hier que l'Irak était condamné à échouer parce qu'un nouvel ordre international était en jeu dans la crise du Golfe et qu'un «nouveau partenariat de nations» était déterminé à ne pas le laisser remettre en cause.

Le président a affirmé ne pas pouvoir «prédire» combien de temps il faudrait pour convaincre l'Irak de reculer. Mais, a-t-il dit, «nous n'exagérons pas lorsque nous disons: en fin de compte Saddam Hussein échouera (...)» Que personne ne doute de notre détermination.

Le président enregistrera aujourd'hui un message aux Irakiens dans lequel il soulignera que les États-Unis sont avec le reste du monde contre le gouvernement de Bagdad mais veulent la

paix avec le peuple d'Irak, a indiqué hier la Maison-Blanche.

Les réfugiés

Quelque 300 000 réfugiés égyptiens et au moins 65 000 Asiatiques attendent en Irak de pouvoir franchir la frontière jordanienne, a déclaré le président du Croissant-Rouge Irakien, Ibrahim Ahmed al Nouri.

Trois camps ont été ouverts du côté irakien de la frontière pour 60 000 Asiatiques et Égyptiens et un autre a été ouvert à Bagdad pour 5000 Indiens et Sri-lankais, a-t-il précisé lors d'une visite à

Amman.

En Jordanie même, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés du Koweït et d'Irak, des Asiatiques pour la plupart, attendent de pouvoir regagner leur pays. Un pont aérien est en place mais, pour de nombreux réfugiés démunis, l'attente se prolonge.

Les États-Unis ont annoncé hier que leurs ressortissants d'origine arabe avaient été autorisés à quitter le Koweït et l'Irak. Le porte-parole du département d'État Richard Boucher a indiqué que les autorités irakiennes avaient fourni ces assurances aux diplomates américains en poste à Bagdad.

Cinq pays — Autriche, Grèce, Suisse et Tchécoslovaquie et Bangladesh — ont décidé de retirer leurs derniers diplomates à Ko-

weit où les ambassades encore ouvertes sont toujours assiégées par les troupes irakiennes.

Les pillages se multiplient, notamment de la part d'Asiatiques qui cherchent de quoi manger, et les soldats irakiens laissent faire, a déclaré à Berne un porte-parole du département helvétique des Affaires étrangères.

A Bagdad, plusieurs milliers d'Irakiens ont manifesté devant l'ambassade des États-Unis aux cris de «Mort à Bush» pour la deuxième journée consécutive. Ils ont brûlé des effigies du président américain et des chefs d'État saoudien et égyptien.

Secteurs de patrouille

Réunis ces deux derniers jours à Bahrein, les commandants des 20 marines occidentales et arabes présentes dans le Golfe se sont

partagés des secteurs de patrouille pour mieux assurer le blocus naval de l'Irak.

La France a décidé l'affrètement de quatre navires pour transporter troupes et matériel américains dans le Golfe, comme les États-Unis l'avaient demandé la veille à leurs alliés de l'OTAN.

Selon le département américain à la Défense, les forces militaires irakiennes ont intensifié leurs activités le long des frontières turque et syrienne, mais rien ne laisse supposer que des hostilités pourraient éclater sous peu.

Par ailleurs, le secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, a indiqué que le déploiement américain de 100 000 militaires en Arabie Saoudite et dans la région n'est pas encore terminé.

M. Cheney a aussi révisé le coût de l'opération «Bouclier du désert» à la hausse, soulignant que les dépenses pourraient atteindre 15 milliards \$ au cours de l'année fiscale 1991, que ces coûts seraient multipliés «plusieurs fois» en cas d'ouverture des hostilités.

Les trois navires canadiens arriveront deux jours plus tard que prévu dans le golfe Persique à cause de ce qu'un critique de l'opposition à Ottawa a qualifié de «sottise» du gouvernement canadien. Les navires effectuent actuellement une escale, qui n'était pas au programme, dans un port de Sicile pour attendre l'adoption, samedi, d'un arrêté ministériel qui attribuera un rôle actif aux navires au lieu d'une simple mission pacifique.

Trop bavard, notre espion craint Israël

(AFP, Reuter, PC) — Le ministre de l'Énergie israélien Yuval Neëman a traité hier de «salopard» un ancien agent du Mossad, Victor Ostrovsky, auteur d'un livre sur les méthodes du service secret israélien, dont le gouvernement israélien cherche à faire interdire la publication au Canada.

Craignant pour sa vie, l'ancien espion qui vit caché au Canada s'apprête à publier des révélations explosives sur les services secrets de l'État hébreu, un «portrait du Mossad vu de l'intérieur».

La justice ontarienne a décidé la semaine dernière d'interdire, du moins pour l'instant, la publication du livre au Canada. L'injonction interlocutoire, valide jusqu'au 17 septembre, a été obtenue par un avocat torontois représentant le gouvernement israélien.

Dans «By Way of Deception» (Au moyen de la duperie), Ostrovsky affirme notamment que le Mossad était informé du projet d'attentat contre le quartier général des Marines américains à Beyrouth, en 1983. Mais les services secrets israéliens n'en ont rien dit à Washington dans l'espoir que l'attaque à la voiture suicide — qui avait fait 240 morts — envenime les relations entre les États-Unis et les pays arabes, assure-t-il.

L'ex-espion, agent du Mossad de 1984 à 1986, revient également sur la destruction, par l'aviation israélienne, du réacteur nucléaire irakien Osirak, en 1981.

Ostrovsky, d'origine canadienne, craint que ces révélations ne lui valent des représailles de son ex-employeur. Il entendait néanmoins sortir de la clandestinité qui, disait-il, le rendait «fou», mais a changé d'avis après avoir eu connaissance de la campagne montée par Israël pour discréditer l'auteur et le livre, explique Angel Guerra, porte-parole de l'éditeur canadien Stoddart Publishing.

Une visite menaçante

L'ex-espion précise que deux responsables du Mossad sont venus le voir à son domicile de Nepean, en banlieue d'Ottawa, la semaine dernière, en le menaçant. Les deux hommes lui ont proposé de couvrir les frais et les profits escomptés de son livre à condition qu'il renonce à le faire publier.

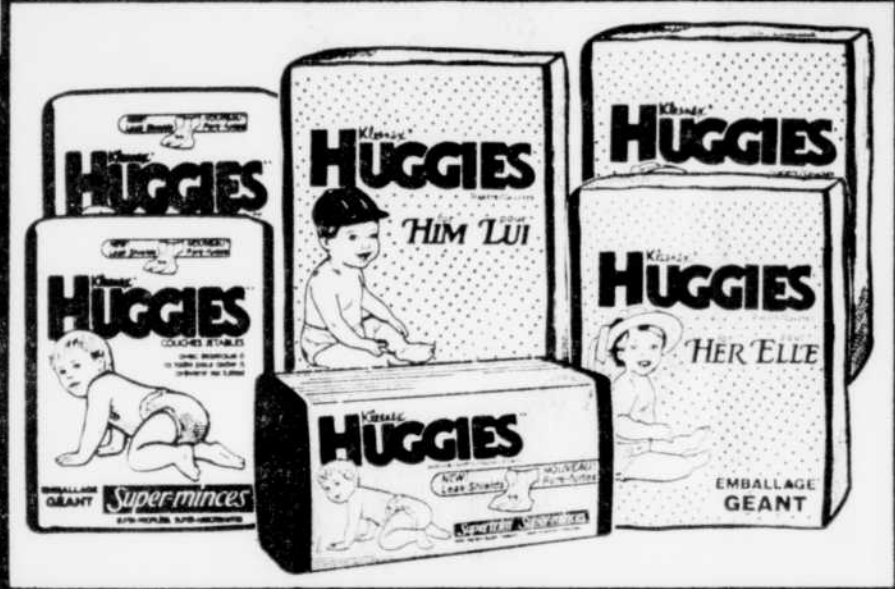
Angel Guerra raconte quant à lui qu'une maison appartenant à Ostrovsky en Israël a été fouillée, dimanche dernier, et l'ex-espion craint qu'on le kidnape et qu'on le ramène en Israël pour l'accuser de haute trahison.

Ostrovsky compare son cas à celui de Mordechai Vanunu, employé d'une centrale nucléaire israélienne qui fit des révélations sur un programme secret d'armes atomiques dans les colonnes du *Sunday Times* de Londres. Vanunu, condamné à 18 ans de prison, affirmait avoir été drogué et enlevé par des agents du Mossad à Rome pour être jugé en Israël.

La presse israélienne s'est employée lundi à discréditer Ostrovsky, en citant certains de ses anciens associés qui brossent de lui un portrait peu flatteur.

Ni le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), ni le bureau du Solliciteur général du Canada, Pierre Cadieux, n'ont voulu commenter.





À la recherche
de Huggies ET
d'un prix très BAS?

Bon de réduction de
100\$

Voici LES DEUX réunis!

Kleenex

HUGGIES SUPER-MINCES

OU

HUGGIES POUR LUI ou ELLE

EMBALLAGES PRATIQUES

Notre prix..... **9⁹⁹**

Rabais de Toys "R" Us..... **1⁰⁰**

COUT FINAL **8⁹⁹** Chac.

EMBALLAGES GÉANTS

Notre prix..... **18⁹⁹**

Rabais de Toys "R" Us..... **1⁰⁰**

COUT FINAL **17⁹⁹** Chac.



100\$ DE RABAIS

HUGGIES

- Limite d'un bon de réduction par achat.
- Aucune valeur monétaire.
- L'offre se termine le 26 septembre 1990.
- Toys "R" Us se réserve le droit de limiter les quantités.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

NOUVELLES HEURES

HEURES D'OUVERTURES
LUNDI ET MARDI 9 h à 19 h
MERCREDI À VENDREDI 9 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h

VANIER

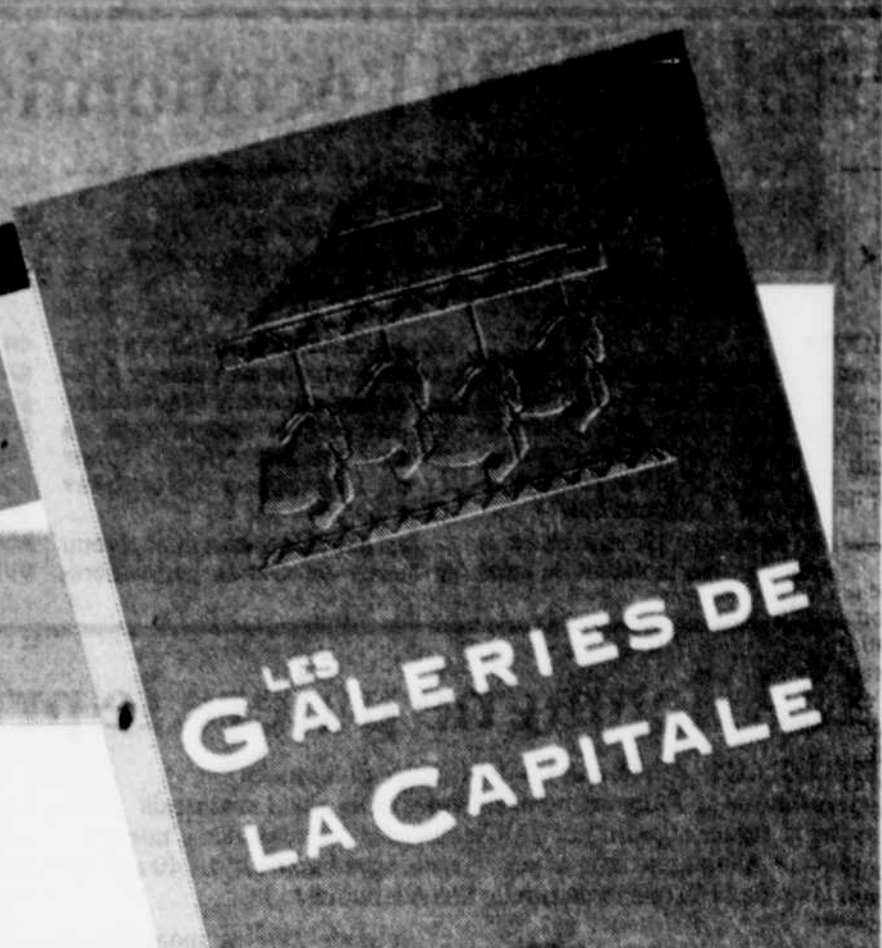
475, rue Soumande, ville de Québec
De l'autre côté de la Place Fleur de Lys
du Carrefour Vanier

VISA

master card

amex

MODE ÉMERVEILLE!



LES GALERIES DE LA CAPITALE

NOUVEAUTÉ

Les Galeries de la Capitale
622-1007

Place Fleur de Lys
648-1581

Place Laurier
651-2004

CLUB ACA PULCO

SUPER VÊTEMENTS D'AUTOMNE

Venez essayer les nouveaux styles d'automne de Randy

GARANTIE SANS ENNUI
Les retours de marchandise ne sont jamais un problème chez Randy River. Echange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

RANDY RIVER

Le Jean Bleu

PLUS QU'UN MAGASIN DE JEANS

CHANDAIL EN TRICOT

GARANTIE SANS ENNUI
SANS ENNUI, ECHANGE OU REMBOURSEMENT

pour Elle et Lui

seulement \$19.99

Les Galeries de la Capitale
628-2318
Place Fleur de Lys
523-5565

Place Laurier
656-1898

SPÉCIAL-ANNIVERSAIRE!

ÉCONOMISEZ

5\$-10\$

sur une sélection de chaussures de sport.

LA GARANTIE SANS ENNUI
Les retours ne sont jamais un problème chez Kinney. Echange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

KINNEY

FREDELLE

POUR UNE VASTE SÉLECTION DE BOTTES EN CUIR OU EN SUEDE POUR L'AUTOMNE

GARANTIE SANS ENNUI
Les retours de marchandise ne sont jamais un problème chez Fredelle. Echange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

FREDELLE
LA MODE. NOUS L'AVONS

Économisez

20%

Sur notre collection complète de vêtement

FOOT LOCKER INTERNATIONAL
FOOT LOCKER
d'extérieur

GARANTIE SANS ENNUI
Les retours de marchandise ne sont jamais un problème chez Vestiaire Sportif. Echange ou remboursement garanti. Reçu de caisse exigé.

Vestiaire Sportif

Relance de l'économie en URSS: Gorbatchev désavoue Ryjkov

MOSCOU (AP, AFP) — Le parlement de la République de Russie a massivement voté hier en faveur d'une réforme économique radicale et le président de l'URSS, M. Mikhaïl Gorbatchev, a dit qu'il favorisait ce programme plutôt qu'un autre, plus modéré, proposé par son premier ministre Nikolai Ryjkov.

La direction soviétique est par la suite apparue très divisée sur la réforme qui devait être présentée aux députés du Soviet suprême (parlement) d'URSS et l'examen a été reporté à aujourd'hui.

M. Mikhaïl Gorbatchev a échoué dans sa tentative de faire

examiner par le parlement un programme unique de passage à l'économie de marché, synthèse entre les projets concurrents du premier ministre Nikolai Ryjkov et de l'économiste Stanislav Chataline.

Les députés ont en effet obtenu à l'issue de débats particulière-

ment vifs de recevoir ce matin les textes des projets concurrents pour que le parlement procède à un débat contradictoire, au lieu de se prononcer sur une synthèse.

M. Ryjkov a ouvert les débats en présentant son propre programme économique et soulignant que certaines divergences avec le programme Chataline n'avaient pu être aplanies, notamment en matière de prix.

Le plan économique de M. Ryjkov, repoussé en juin par les députés, proposait d'importantes

hausse de prix sous le contrôle du gouvernement.

Le programme Chataline prévoit pour sa part une libération totale des prix, ce que M. Ryjkov a qualifié de «très dangereux car les hausses de prix seront encore plus importantes».

Pas de programme unique

Le premier ministre a ensuite provoqué la stupeur en annonçant que contrairement à ce qui avait été officiellement annoncé, «il n'y a pas de programme unique». «Je vous propose d'at-

tendre encore quelques jours», leur a-t-il déclaré.

En outre, le gouvernement n'a pas publié son programme à la demande du président qui souhaitait parvenir à une synthèse, a souligné en substance le premier ministre, déplorant que des éléments du plan Chataline aient cependant été publiés, contrairement à ce qui avait été promis.

Plusieurs députés ont alors demandé la démission immédiate du gouvernement Ryjkov, d'autres ont exigé un rapport du président Gorbatchev. La majorité des intervenants ont protesté contre le manque d'informations dont ils disposaient.

Finalement, M. Gorbatchev qui assistait à la session en spectateur, a pris la parole, haussant le ton et tapant du poing sur la table pour reprendre le contrôle de la situation.

M. Ryjkov désavoué

Sur un ton véhément, il a alors pris la défense de M. Ryjkov «qui a parlé honnêtement», tout en déclarant un peu plus tard: «Si vous me le demandez, je dois dire que je préfère le plan Chataline».

Ce désaveu a provoqué l'amar-tume du premier ministre qui a répété au cours d'une conférence de presse qu'il démissionnerait si le programme adopté par le parlement allait à l'encontre de ses idées. «Je ne peux remplir mes fonctions que si j'y crois», a-t-il

déclaré pendant la suspension de séance du déjeuner.

Dans l'après-midi, M. Gorbatchev a demandé que les députés se prononcent sur ce point, après avoir insisté sur la nécessité de conserver le gouvernement en place. Une proposition formulée dans la matinée, sur «la démission immédiate du gouvernement Ryjkov», a été mise au vote et rejetée à une écrasante majorité (28 voix pour, 323 contre et 30 abstentions).

En Bref

■ Fin prêt à recommencer

SANTIAGO (AFP) — Le général Augusto Pinochet, commandant en chef de l'armée de terre chilienne, a affirmé hier que dans un contexte politique similaire à celui qui existait le 11 septembre il y a 17 ans au Chili, il n'hésiterait pas à fonder un coup d'Etat comme celui qui, à l'époque, renversa le président socialiste Salvador Allende.

■ «Salle de torture»

NEW YORK (AFP) — Trois adolescents de 15 et 16 ans reconnus coupables d'avoir attaqué puis violé une jeune femme de 28 ans qui faisait du jogging l'an dernier à Central Park, dans la ville de New York, ont été condamnés hier à des peines d'emprisonnement maximales de cinq à dix ans. En rendant sa sentence, le juge Thomas Calligan a déclaré que la nuit de cette attaque, «Central Park avait été transformée en une salle de tortures par des maraudeurs sans conscience à la recherche de sensations fortes».

■ 150 naufragés indiens

NEW DELHI (AFP) — Au moins 150 personnes ont péri noyées hier dans le naufrage d'un bateau sur la rivière Mahava, dans le nord de l'Inde. L'embarcation, qui était surchargée, a chaviré. Quinze rescapés seulement ont réussi à nager jusqu'à la rive. Les sauveteurs ont repêché 60 corps, dont ceux de nombreux femmes et enfants, et ils poursuivaient leurs recherches. Le bâtiment transportait 175 personnes, beaucoup plus que sa charge autorisée.

■ Attentat contre Bhutto

ISLAMABAD (AFP) — L'ancien premier ministre pakistanais, Mme Benazir Bhutto, a démissionné de ses fonctions le 6 août dernier, a échappé à une tentative d'attentat le 31 août, lors d'un meeting à Lahore (Pénjab), a annoncé hier la police pakistanaise. La police a arrêté à cette date un homme de 22 ans, Sabir Mehmud, qui portait deux grenades et a avoué lundi qu'il comptait s'en servir pour assassiner Mme Bhutto, coupable à ses yeux de n'avoir pas réussi à «renforcer l'Islam» dans le pays.

■ La vie de Kohl

KARLSRUHE (RFA) (AFP) — Le parquet fédéral de RFA a confirmé hier que le groupe terroriste Fraction armée rouge projetait d'assassiner le chancelier Helmut Kohl et le président du directoire du groupe automobile Daimler-Benz Edzard Reuter.

■ La pizza à Moscou

MOSCOU (Reuters) — Les Soviétiques peuvent enfin goûter aux délices de la pizza occidentale depuis l'ouverture, mardi à Moscou, de deux pizzerias de la chaîne américaine Pizza Hut. Apparemment moins sensibles au goût de la pizza qu'à celui du hamburger de MacDonald, les Moscovites ne se sont pas pour autant rués dans les restaurants.

■ Les tomates spatiales

HUTCHINSON (Etats-Unis) (AFP) — Les «tomates de l'espace», obtenues par la culture de graines exposées aux radiations spatiales pendant six ans et que certains considéraient avec méfiance, ont obtenu la consécration en remportant lundi le premier prix du concours de la foire horticole du Kansas.

L'Allemagne paiera le prix fort pour son unité

BERLIN (AFP, AP, Reuter) — Les quatre puissances victorieuses de l'Allemagne nazie et les deux États allemands doivent signer aujourd'hui à Moscou l'acte de naissance d'une nouvelle Allemagne unie et souveraine, tirant un trait sur 40 ans de division de l'Europe et de tutelle des Allemands.

Les chefs de diplomatie de RFA et RDA ainsi que d'Union Soviétique, des États-Unis, de France et de Grande-Bretagne vont peaufiner et entériner le document final de la conférence «2+4», ouverte en mai dernier pour régler les aspects externes de l'unification allemande.

Le chancelier Helmut Kohl, qui doit devenir le 3 octobre le premier chef de gouvernement de l'ensemble de l'Allemagne depuis

la Seconde Guerre mondiale, a souligné lundi soir à Berlin que les Six devraient auparavant régler quelques «détails» comme les lanceurs de missiles en Allemagne de l'Est.

De fait, les Soviétiques refusaient encore, hier, d'accéder au souhait des Allemands de rétablir la pleine souveraineté de l'Allemagne, mais le gouvernement fédéral espère toujours convaincre Moscou d'ici le 3 octobre.

En abandonnant les droits et responsabilités qu'ils s'étaient réservés sur Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, les quatre vainqueurs de 1945 vont transmettre au nouvel État allemand, qui sera ancré à l'Ouest dans l'OTAN et la Communauté européenne, la souveraineté dont ils étaient restés dépositaires depuis la guerre.

Les procédures de ratification du document final de la conférence «2+4» devraient retarder le rétablissement formel de la souveraineté de l'Allemagne mais «c'est seulement une question de quelques mois», a souligné le

chef de la diplomatie ouest-allemande Hans-Dietrich Genscher.

L'accord financier germano-soviétique, conclu lundi par téléphone entre M. Kohl et le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a permis d'éliminer le principal obstacle avant la signature. L'Allemagne paiera, selon des sources informées, le prix fort, soit quelque sept à 8,7 milliards \$ canadiens, dans les trois à quatre prochaines années pour financer le retrait des 380 000 soldats soviétiques déployés sur le sol allemand.

«C'est pratiquement le prix de l'unité allemande», a estimé M. Genscher.

A M E N D E M E N T À L A L O I

À S'EN MORDRE LES DOIGTS

MONOPOLE AUX DENTISTES

SAINTE CONCURRENCE ÉLIMINÉE

Le public possède un droit acquis de choisir son professionnel. Le projet de loi amendement la loi sur la denturologie obligera le public à consulter exclusivement le dentiste pour la pose de prothèses dentaires sur implants.

EXCLUSIVITÉ INJUSTIFIÉE

Ce projet de loi enlèvera aux denturologistes le droit acquis depuis 1974 de poser des prothèses dentaires sur implants. Pourtant, les denturologistes sont autant sinon plus habilités que les dentistes à poser ce type de prothèses dentaires amovibles.

MONOPOLE AUX DENTISTES

Le coût actuel de ce genre de prothèses est en moyenne de 5000\$ chez le dentiste et de 3000\$ chez un denturologiste. Un monopole accordé aux dentistes risque de créer une inflation sans limite.

EXPÉRIENCE SUPÉRIEURE

La différence entre les prothèses dentaires amovibles conventionnelles et les prothèses dentaires sur implants se retrouve surtout lors de la fabrication en laboratoire. Le denturologiste possède une expérience en laboratoire supérieure à celle des dentistes. Les denturologistes ont toujours pratiqué cette technique avec succès.

INTÉRÊT DU PUBLIC

Le monopole donné aux dentistes pour la pose des prothèses dentaires sur implants ne protégera en aucune façon les intérêts des Québécois. Bien au contraire, le public risque de payer plus cher pour obtenir ce service professionnel devenu, par le fait même, moins accessible.

EXPÉRIENCE RECONNUE

En 1974, le gouvernement a officiellement reconnu les denturologistes comme professionnels de la pose, de l'adaptation et du remplacement des prothèses dentaires amovibles. Les prothèses dentaires sur implants demeurent des prothèses dentaires amovibles et sont par conséquent une évolution de la denturologie.

Pour plus d'informations, contactez un denturologiste de votre localité.

À CHACUN
SA PROFESSION!

ORDRE DES DENTUROLOGISTES DU QUÉBEC





La Corée inondée

Des étudiants de Séoul tentaient ainsi hier de traverser une rue inondée à la suite de pluies torrentielles jamais vues depuis 70 ans qui ont fait 51 morts ou disparus et plus de 350 000 sans-abri. Selon la météorologie nationale, 38 cm de pluie sont tombés dans la région de Séoul depuis 24h et les précipitations devaient se poursuivre aujourd'hui. Plus de 27 000 hectares de terres cultivées ont été inondés. Une cinquantaine de routes ont été coupées.

Mandela menace de Klerk de reprendre la lutte armée

PRETORIA (AFP, AP) — Le leader du Congrès national africain (ANC), Nelson Mandela, a averti le président Frederik de Klerk que l'actuelle vague de violence dans la région de Johannesburg « mettait le processus de paix en danger » entre son groupe et l'État sud-africain.

Le vice-président de l'ANC a fait cette déclaration à sa sortie d'une réunion de deux heures et demie avec le chef de l'État, hier à Pretoria. Le gouvernement sud-africain « ne fait pas tout ce qui est en son pouvoir » pour mettre fin à cette violence, alors qu'il en a les moyens », au premier rang desquels « une armée forte, efficace et bien équipée », a-t-il dit.

Avant la réunion, le gouvernement a fait savoir que M. Mandela et l'ANC n'aidaient en rien à mettre fin à la guerre tribale avec les Zoulous à Soweto et Johannesburg où le carnage se poursuivait hier, 85 personnes ayant été tuées depuis vendredi.

Les militants de base de l'ANC, selon Mandela, « réclament des armes pour se défendre » et l'ANC « éprouvera des difficultés » croissantes à refuser de leur en fournir si l'actuelle vague de violence se prolonge.

À la question « que souhaitez-vous exactement que fasse le pouvoir? », M. Mandela a répondu: « Ça, c'est le problème du gouvernement ».

La lutte armée

Cette dernière déclaration, que le chef de l'ANC avait déjà formulée la semaine dernière à Kampala, lors d'une réunion du Comité ad hoc de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur l'Afrique australe, a aussitôt été interprétée par certains commentateurs comme une menace voilée de reprise de la lutte armée.

L'ANC avait décidé de « suspendre » sa lutte armée contre le gouvernement sud-africain le 6 août dernier, relançant ainsi un processus de paix que M. de Klerk avait ouvert le 2 février en annonçant la légalisation de l'ANC, et la libération huit jours plus tard de Nelson Mandela après 27 ans de prison.

La nouvelle rencontre du président de Klerk avec le vice-président de l'ANC — la première depuis leur réunion du 24 août — avait pour toile de fond la vague de violence qui balaie Soweto et plusieurs autres ghettos noirs des environs de Johannesburg, où elle a déjà fait plus de 600 morts depuis la mi-août.

Le leader noir a dit aux journalistes qui l'attendaient à sa sortie de Union Buildings, le siège de la présidence, que l'ANC était « déçu par l'inaction du gouvernement et par l'action des forces de l'ordre ». La délégation de 20 dirigeants de l'ANC qui l'entourait a remis au gouvernement un « mémorandum », que M. de Klerk a promis d'examiner attentivement », a dit M. Mandela.

M. Mandela a cependant indiqué que son organisation « fera tout son possible pour que le processus de paix se poursuive ».

LES ANNONCES CLASSÉES
LE SOLEIL
647-3311
ça sonne!

Soldats de Doe traqués par les rebelles

FREETOWN (Reuter, AFP, AP) — De violents combats étaient signalés hier à Monrovia, la capitale du Libéria, où les rebelles traquent les soldats fidèles au président Samuel Doe, qui aurait trouvé la mort dimanche.

Le Libéria a pour le moment deux présidents auto-proclamés, et au moins deux autres hommes prétendent à la direction de ce petit pays, dont les quelque trois millions d'habitants ont versé un lourd tribut à une atroce guerre civile.

Les hommes de la faction rebelle de Prince Johnson — qui s'est proclamé président dimanche — ont attaqué la principale caserne de l'armée, le Centre d'instruction Barclay. De nom-

breux soldats gouvernementaux se sont rendus ou se sont débarrassés de leurs uniformes et ont déserté, selon la BBC.

Mais plusieurs, au moins une dizaine selon l'AFP, se sont retranchés dans le quartier général de Samuel Doe, résidence fortifiée où ils résistent farouchement, selon Elizabeth Blunt, correspondante de la BBC à Monrovia.

Elle a entendu des tirs d'artillerie lourde provenant du quartier général du président Doe, en direction des positions tenues par

les deux factions rebelles, celle de Johnson et celle de Charles Taylor, un autre aspirant à la présidence et responsable, de l'avis de tous, de la poursuite de la guerre civile qui s'intensifierait à la suite de la mort de Doe.

La force de paix

Les circonstances de la mort présumée du président Doe ont semé la confusion sur le rôle précis des 4000 soldats de la force de la CEDEAO arrivée à Monrovia en août pour mettre fin aux combats.

Mohamed Ibn Chambas, vice-ministre des Affaires étrangères du Ghana, l'un des principaux participants à la force d'interposition, a déclaré que le Ghana reconsidérerait chaque jour son rôle

au sein de cette force, mais il n'a pas dit s'il envisageait de s'en retirer ou si, au contraire, il comptait envoyer davantage de soldats au Libéria.

À Lagos, le secrétaire exécutif de la CEDEAO, Abass Bundu, a appelé Charles Taylor, qui contrôle la plus grande partie du pays, à déposer les armes.

Il a démenti que le président du Libéria ait été attiré dans un traquenard au siège de la force d'interposition.

Selon lui, Samuel Doe était venu dire au commandant de la force, le Ghanéen Arnold Quinoo, qu'il ne reconnaissait pas le gouvernement provisoire formé sous l'égide de la CEDEAO.



NEUFCHÂTEL
842-3084
SAINT-FOY
657-7717

LEVIS
835-5526
CHARLESBOURG
622-2291

CHARLESBOURG
627-0344
NEUFCHÂTEL
842-0909

BEAUPORT
661-7997

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 18 h

Spéciaux en vigueur du lundi 10 au dimanche 16 septembre inclusivement



BROCOLI

Produit frais du Québec, grosseur #14

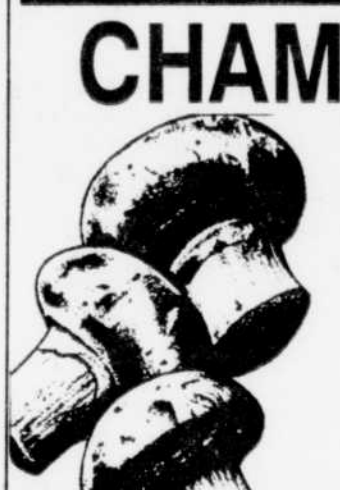
57¢
chacun



CÉLERI

Produit frais du Québec, grosseur #24

37¢
chacun



CHAMPIGNONS

Blancs, frais, produit de l'Ontario

87¢
chopine



CAROTTES

5 LIVRES

Produit du Québec

67¢
cello 5 livres



LAITUE EN POMME

Produit du Québec, grosseur #18

47¢
chacune



CANTALOUPE

États-Unis, grosseur #18

87¢
chacun



TOMATES ROUGES

"Préemballées", du Québec

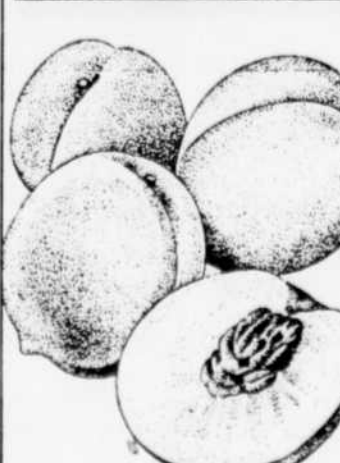
87¢
livre



POMMES DE TERRE

Produit du Québec, sac de 10 livres

97¢
sac 10 livres



PÊCHES

PANIER 4 LITRES
Produit de l'Ontario

3.27\$
panier 4 litres



RAISINS BLEUS

Produit de l'Ontario, panier de 2 litres

1.67\$
panier 2 litres

Nombreux autres spéciaux en magasin

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

ville de SAINT-FOY

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, À TOUTES LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUTES LES OCCUPANTS DE PLACES D'AFFAIRES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ, EN DATE DU 10 SEPTEMBRE 1990.

AVIS est par les présentes donné que le conseil a adopté, le 10 septembre 1990, le règlement numéro 3113 décrétant l'exécution des travaux d'installation des services d'égout, d'égouts, de voirie de fondation et d'enlèvement des services d'utilité publique ainsi que la modification au feu de circulation au carrefour Quatre-Bourgeois/de la Colline, dans le développement Montebellard, afin de viabiliser les terrains en bordure des rues portant les numéros de lots S.F. 207-3, 208-2 à 208-4, 209-4-1, 209-5, 209-6, 209-8 à 209-10, 214-37-1, 214-38-1 et 214-39-1 (avenue de la Colline pie, rues Duverrier pie et du Grand-Voyer pie), projets 50617, 54618, 55360 et 55629, plan triennal 89025, et autorisant une dépense de 1 693 857 \$ et un emprunt de 631 000 \$ à ces fins.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 3113 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans un registre ouvert à cette fin, de neuf heures à dix-neuf heures, les 18 et 19 septembre 1990, au bureau du soussigné situé à l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 1304. À défaut du nombre requis de demandes nécessaire à la tenue d'un scrutin référendaire aux registres, le règlement sera réputé approuvé par les personnes ci-dessus visées.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 19 septembre 1990, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy.

LE GREFFIER DE LA VILLE
RENE DAMPHOUSSE

Fait à Sainte-Foy, le 11 septembre 1990.

Federal Environment Assessment Review Office

Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

LA COMMISSION D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE CHARGÉE D'EXAMINER LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE ANNONCE LES RÉUNIONS DE DÉTERMINATION DE L'IMPACT DES PROBLÈMES

La Commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner le Concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire tiendra des réunions de détermination de l'importance des problèmes au cours des mois d'octobre et novembre 1990. Ces réunions ont pour but de permettre aux participants de déterminer quels problèmes doivent être inclus dans les directives que la Commission donnera à l'Énergie atomique du Canada (EAC) pour la préparation par celle-ci de l'Étude d'impact environnemental (EIE). Cette étude sera au centre des discussions lors des audiences publiques qui auront lieu plus tard dans le cadre de l'examen.

Les réunions auront lieu dans les localités suivantes:

13 novembre Trois-Rivières	Hôtel des Gouverneurs	9 h - 12 h; 14 h - 17 h; 19 h - 22 h
14 novembre Québec	Club des Employés civiques de Québec	14 h - 17 h; 19 h - 22 h
15 novembre Québec	Club des Employés civiques de Québec	9 h - 12 h
15 novembre Montréal	Le Nouvel Hôtel	19 h - 22 h
16 novembre Montréal	Le Nouvel Hôtel	9 h - 12 h; 14 h - 17 h

Les personnes qui souhaitent s'adresser à la Commission au cours de ces réunions sont priées de présenter dix exemplaires de toute documentation écrite et de s'inscrire au Secrétariat de la Commission avant 17 heures le 24 septembre. Ceux qui s'enregistrent en retard n'auront la possibilité de parler que si le temps le permet.

Veuillez vous adresser à:

Susan Toller	Téléphone: (819) 997-2273 à frais versés
Secrétariat à la Commission chargée d'examiner la gestion des déchets de combustible nucléaire	Fax: (819) 994-1469

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSLa défense
des élus

La ville de Québec doit assumer la défense de son ancien directeur général, M. Jacques Perreault, accusé d'abus de confiance ou de fraude dans le cadre des subventions accordées au promoteur Laurent Gagnon. La confirmation de ce qui apparaissait pourtant une évidence aux yeux des mortels rassurera autant les citoyens que les fonctionnaires municipaux.

L'avis juridique dévoilé lundi, lors de la réunion du conseil municipal, doit devenir la règle d'or de toutes les administrations locales. Les fonctionnaires, n'agissent pas à titre personnel. Leur emploi relève du service public. Poursuivis pour des gestes commis dans l'exercice de leurs fonctions, ils ont droit à une pleine et entière défense de la part des autorités.

Rien dans cette mise au point ne rend les employés irresponsables, même si l'analyse préparée par l'avocat Denis Boutin, directeur du contentieux de la ville de Québec, reconnaît que «la mauvaise exécution des fonctions, les modifications apportées dans les modalités d'exercice des fonctions, ont également été considérées comme insuffisantes, à plusieurs reprises, pour conclure qu'un employé n'était pas dans l'exécution de ses fonctions».

Notons de suite qu'un employé municipal qui agit à titre personnel doit subir toutes les conséquences de ses actes: il devra se défendre lui-même s'il dévalise un dépanneur ou une caisse populaire pendant ses heures de travail!

Il faut présumer dès le départ de la bonne foi de tous, en droit comme en fait. La conscience et la compétence professionnelles des diverses fonctions publiques peuvent s'exercer seulement dans un cadre respectueux des droits fondamentaux de ces employés.

L'étude de M. Boutin, appuyée sur une consultation avec un expert reconnu en droit public, Me William Atkinson, pose des balises longtemps attendues. Les responsables de l'administration y trouvent une confirmation qu'ils n'œuvrent pas sans parachute légal. Dans le cas particulier de M. Perreault, l'accusation elle-même précise qu'il a agi comme directeur général de la ville.

Mais que dire des élus, qui naviguent à vue sous le seul couvert d'une assurance-responsabilité qui exclut le péché dont on peut le plus souvent les accuser, celui du libelle diffamatoire?

L'avis juridique préparé par Me Boutin ne peut que constater le vide actuel. Les conseillers municipaux ne jouissent d'aucune immunité, contrairement aux députés provinciaux et fédéraux héritiers de la tradition parlementaire britannique.

La politique municipale se «parlementarise» peu à peu, à partir de l'encadrement du financement jusqu'à la reconnaissance, à Québec, du statut de chef de l'opposition.

L'éventail des responsabilités des élus s'accroît d'année en année. Ce phénomène se constate surtout dans les villes dominées par des partis à forte orientation idéologique, comme Montréal et Québec.

Ces conseillers nouvelle vague participent plus activement que leurs prédécesseurs à la gestion municipale. Alors que la vie politique municipale se déroulait jadis un soir par mois, on voit maintenant des élus hanter à la journée longue les couloirs des hôtels de ville.

Il n'a jamais été l'intention du législateur, écrit Me Boutin, de laisser les élus municipaux à leur propre sort pour se défendre contre toute accusation pour des gestes posés dans le cadre de leurs fonctions.

Si le gouvernement amorce sérieusement une politique de décentralisation qui donnerait plus de responsabilités aux élus municipaux, il devra en contrepartie revoir la législation qui chapeaute leur action. Car viendra un moment où les candidats se raréfieront, si les risques encourus deviennent disproportionnés.

Il ne s'agit pas de donner l'absolution préalable à deux politiciens qui se traînent dans la boue. Mais la politisation de la vie municipale et la dévolution de responsabilités supplémentaires à ces élus qui sont les plus près de la population, ne l'oublions pas, exigent une modernisation de leur encadrement législatif.

RAYMOND GIROUX

MAL de BLOC

Michel
ROY
Éditeur

La victoire du NPD ontarien

Dans son analyse des élections ontariennes, Jean-Paul Harny écrit que l'électorat de la province voisine est sans doute l'un des plus progressistes au Canada, qu'il ne faut pas s'étonner par conséquent de la victoire décisive du NPD de Bob Rae.

Il a raison. Mais il faudrait préciser que les libéraux de David Peterson, qui ont gouverné en coalition avec les sociaux-démocrates durant deux ans, sont aussi plus progressistes, plus modernes que les libéraux de l'Atlantique, de l'Ouest et d'Ottawa. Même les conservateurs de l'Ontario prospère (qui conservent le quart des suffrages), bien plus que leurs collègues des autres provinces, restent plus ouverts au changement malgré leur attachement aux traditions et aux valeurs de Bay Street.

Industrialisée, prospère, peuplée, la première province du pays a sur le Québec et les autres quelques longueurs d'avance: une plus longue pratique de l'argent, de la cité industrielle, du commerce, de la liberté individuelle, du syndicalisme, du bien-être, de l'hégémonie politique dans la fédération canadienne.

Un courant «libéral» (au sens américain du mot), très attaché aux valeurs démocratiques et discrètement progressiste, s'affirme et s'élargit dans l'électorat ontarien depuis

plusieurs années. Le Parti conservateur, sous MM. Roberts et Davis, a su en tenir compte durant son très long règne. Les Ontariens se sont ensuite reconnus dans le régime de M. Peterson qui, aiguillonné par le NPD, a bien gouverné dans l'ensemble depuis 1985.

Il ne faut donc pas interpréter la défaite des libéraux et la remarquable victoire de Bob Rae comme un bouleversement de la société ontarienne qui, comme l'écrit le Wall Street Journal, aurait soudainement opté pour le «socialisme».

Le Nouveau Parti démocratique, qui s'appuie sur le mouvement syndical (bien qu'une fraction croissante de ses militants tendent à s'en détacher), est une formation social-démocrate très modérée, parfaitement respectueuse de la démocratie, toujours en quête d'une plus grande justice sociale, d'un partage plus équitable des richesses, à la pointe de toutes les luttes contre les abus du système capitaliste, ce qui ne l'empêche pas d'accepter l'économie de marché.

En réalité, le NPD d'Ontario est un parti libéral qui se situe à gauche du PLC aujourd'hui dirigé par Jean Chrétien, lequel ne cesse de glisser à droite. Le 6 septembre, il a suffi que 17 % des électeurs ontariens jusqu'ici acquis aux libéraux de M. Peterson appuient le NPD pour donner à

celui-ci la majorité absolue des sièges (mais seulement 37 % des suffrages exprimés). Comment expliquer un glissement de cette importance?

Ce n'est pas d'abord la gestion de M. Peterson que cet électorat a voulu juger. On l'a dit: elle était plutôt bonne dans l'ensemble. Ce n'est pas non plus l'appui sans cesse exprimé par le premier ministre libéral en faveur de l'accord du lac Meech, ni même sa solidarité avec M. Bourassa. Ce facteur a sans doute joué quelque peu, mais à la marge, et ses effets restent marginaux.

La cause de la chute du régime libéral est à la fois plus superficielle et plus profonde. M. Peterson a fait montre d'une assurance que plusieurs ont jugée excessive en décidant de faire des élections brusquées alors qu'il lui restait un mandat d'environ deux ans. Il n'a convaincu personne de la nécessité de ces élections. Le peuple a mal réagi, voyant là surtout l'expression d'un souci électoraliste, un goût du pouvoir.

Les Ontariens n'ont pas aimé non plus la complaisance de M. Peterson qui n'a cessé de souligner l'enviable qualité de sa gestion et l'importance de ses réalisations. Ils n'ont pas davantage goûté ses dénégations abusives du NPD dans les derniers jours de la campagne alors qu'il a agité des épouvantails.

Beaucoup d'électeurs

pensent que Bob Rae et son équipe vont en somme perpétuer les politiques du régime libéral, mais avec plus de hardiesse, un souci plus constant de l'égalité. Pour plusieurs, c'est la continuité, avec un autre style, mais plus à gauche. Nous sommes loin de la Hongrie d'avant 1989.

Mais il y a davantage. L'électorat a condamné par son vote le laxisme dont le régime Peterson s'est rendu coupable dans l'affaire Starr. De plus en plus, les électeurs du pays répudient les élus dont l'intégrité morale présente des failles.

Au-delà de ces facteurs concrets, il existe une cause plus générale que certains spécialistes appellent la «volatilité» des électorats. On veut dire par là que les anciennes fidélités aux partis traditionnels éclatent dans toutes les régions. Le Canada, le Québec, comme d'autres sociétés occidentales, traversent une période de désaffection envers les régimes politiques: les citoyens ne croient plus à la bonne foi, à la sincérité, voire à l'honnêteté de leurs dirigeants. La longue saga du lac Meech, l'affaire d'Oka cet été, la récession qui commence, les contradictions dans le discours politique, les craquements dans les structures de la fédération, les hommes politiques qui se rendent coupables de prévarications, les promesses non tenues... Bref, il y a une crise de confiance envers le fonctionnement des démocraties.

Votre Opinion

Ce serait si simple

(Lettre à Robert Bourassa)

J'ai cru bon vous envoyer une copie des textes que j'ai fait parvenir à la presse écrite de Québec et Montréal.

Je n'ai pas la prétention de vous dicter une ligne de conduite dans le conflit que vit présentement le Québec avec les Amérindiens et le fédéral.

Cependant, je sais pertinemment qu'il faut prendre du recul, réfléchir aux erreurs passées, afin d'éviter les erreurs potentielles pour l'avenir. Les solutions les plus simples sont souvent les meilleures.

J'espère que vous vous accorderez du temps dans la nature, loin du béton et des politiciens, afin de réfléchir à l'essentiel! La trappe d'Oka serait peut-être l'endroit idéal pour y passer quelques jours de réflexions... De plus ce serait un symbole pour toutes les parties.

Je vous souhaite tout le courage possible et beaucoup de

générosité.

Combien de fois encore le Québec acceptera-t-il d'être pris en otage par le fédéral? (...)

Aurions-nous déjà oublié les événements d'octobre 1970 et la manipulation d'Ottawa?

M. Bourassa, j'ose espérer que vous êtes assez intelligent pour ne pas répéter deux fois la même erreur... ce serait vraiment le comble de la bêtise!

Les Mohawks veulent négocier, le Québec aussi, mais voilà le hic... ce n'est pas de juridiction québécoise! Le fédéral n'est pas intéressé aux négociations; l'occasion d'une vengeance après l'échec du lac Meech étant trop belle! Ottawa doit se dire: remettons les sauvages à leur place! Le Québec se retrouve une fois de plus, les mains liées et impuissant sur son territoire, pris dans ce fichu fédéralisme.

Et pourtant... l'occasion serait si belle... ne plus devoir dépendre des mesquineries d'Ottawa. (...)

Monique Raizenne-Pelletier
Québec

À Claude Béland

Dernièrement, M. Béland, l'ineffable président du Mouvement Desjardins, annonçait que son mouvement inciterait les Québécois à l'achat chez nous. Il précisait que même si la marchandise offerte était légèrement plus chère, notre devoir était de l'acheter quand même.

M. Béland avec le salaire que vous gagnez, vous pouvez facilement vous permettre cette alternative, mais avez-vous pensé aux chômeurs, aux déshérités, aux gens âgés, peu fortunés, à ceux qui sont sur le bien-être social, à la classe moyenne qui tire le diable par la queue? Le patriotisme, c'est beau, mais ça ne nourrit pas le monde.

Il est vrai que lors de votre nomination à la présidence de votre mouvement, vous aviez promis d'humaniser les caisses. Est-ce humain que certaine caisse populaire affiche des prêts personnels à 17 % lorsque des banques offrent des prêts à 1 %

et 114 % de moins. Est-ce humain de demander 25 \$ annuellement pour la carte Visa lorsque Master Card ne demande rien.

J'appartiens à une caisse populaire par sentimentalité, étant un des premiers actionnaires. J'y fais mes affaires courantes, quant à mes prêts ou placements, je les confie à une banque moins capitaliste. Les caisses populaires ne sont plus ce que mes instituteurs m'avaient promis lorsque j'étais jeune.

Jean-Paul Lafrance
Charlesbourg

Le Québec mal pris

Le problème amérindien qui affecte le Québec fournit une autre preuve de l'effet négatif du régime fédéral canadien sur le Québec.

En effet, le gouvernement du Québec est intervenu rapidement dans le dossier et il avait même conclu une entente avec les Amérindiens pour régler le problème d'Oka qui est à l'origine du conflit. Malheureusement, cette en-

tente a été mise de côté suite à de nouvelles exigences amérindiennes qui excédaient la compétence du Québec.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral à qui incombe la responsabilité première sur les Amérindiens et leurs territoires, en vertu de la constitution canadienne, est demeuré à peu près totalement absent. Il s'en est tenu à des déclarations qui ont eu pour effet d'envenimer le conflit.

Je serais curieux de savoir si le gouvernement fédéral aurait fait preuve de la même passivité si le conflit avait eu lieu ailleurs au Canada, en Ontario par exemple?

En tout état de cause, un Québec nanti d'une compétence pleine et entière aurait de bien meilleures chances de régler ce conflit qu'une province dont les compétences sont limitées et qui doit compter sur l'aide du grand frère fédéral.

Marc-André Labrecque
L'Ancienne-Lorette

Avis de décès

Dans le merveilleux parc de la vallée de la Jacques-Cartier a été enterré la semaine dernière le sentier pédestre «Le Draveur».

Après un certain temps de mutilations et de blessures graves ce sentier a été assassiné; il a rendu l'âme et est maintenant disparu n'ayant pu survivre aux mauvais coups assénés par son bourreau le «MLCP».

Il laisse dans le deuil les marcheurs, les amateurs de la nature, les amis de la verdure, les explorateurs et découvreurs de la faune et de la flore ainsi qu'une foule d'admirateurs des beautés de la nature.

Vous pouvez compenser vos peines et tristesses par l'envoi de protestation à: M. Alain Hébert, directeur du parc de la Jacques-Cartier a/s MLCP 9530 rue de la Faune, Charlesbourg, Québec G1G 5H9.

Adrien Ratté, président
Club de marche de Québec
Charlesbourg

LES IDÉES DU JOUR

L'opinion publique canadienne semble se fragmenter

par ANDRÉ FORGUES

Pdg. de Hollinger Corporation, M. Conrad Black a accordé une entrevue conjointe aux trois journaux de la chaîne Unimédia dont il a le contrôle, LE SOLEIL étant du groupe.

Au moment où l'existence du pays est en jeu, le gouvernement de Brian Mulroney a grandement besoin de se revitaliser. À deux ans de l'échéance électorale normale, tout indique que le Canada se dirige vers une fragmentation de l'opinion publique et donc vers un gouvernement minoritaire.

Malgré ses affinités conservatrices et en dépit de toute la sympathie que lui inspire le premier ministre Brian Mulroney, Conrad Black dit constater que le gouvernement fédéral actuel est en sérieuse difficulté et qu'il n'est pas un véritable parti de droite.

Au cours d'une entrevue conjointe au SOLEIL, au Droit d'Ottawa et au Quotidien de Chicoutimi, les trois journaux québécois réunis au sein de son empire, le magnat de la presse souligne que ce n'est pas à lui, qui est maintenant un « résident de la Grande-Bretagne, de prononcer les obsèques publiques de M. Mulroney ».

M. Black rappelle cependant les très minces résultats (moins de 6%) obtenus par les candidats conservateurs aux récentes élections partielles de Laurier-Sainte-Marie, à Montréal, et d'Oshawa, dans la région métropolitaine de Toronto. « Ce n'est pas un signe de très bonne santé politique. Je ne peux pas me rappeler d'un tel résultat, même dans les pires journées de M. Diefenbaker. »

Et M. Mulroney ne bouge pas alors que « beaucoup dépend de la capacité du gouvernement fédéral de se revitaliser. Au moment où l'existence du pays est en jeu, c'est très inquiétant

de remarquer un vide, un mutisme presque complet de la part du gouvernement fédéral et de tous les autres qui devraient essayer au moins de présenter une raison d'être pour le pays. »

Fragmentation

Globalement, M. Black juge que « Brian a fait de son mieux. Je pense qu'il a été un bon premier ministre. Il a essayé. Évidemment, il a fait une erreur assez monumentale en demandant au Canada anglais d'approuver l'accord du lac Meech en disant que, sinon, le Québec va se séparer. »

Ces propos, venant du chef du gouvernement fédéral, ont incité les extrémistes anglophones et francophones « à surchauffer les esprits et cela a donné beaucoup de légimité à l'option indépendantiste ».

Actuellement, et même si le premier ministre a mené à bien le dossier du libre-échange, il est donc « très difficile de prendre la défense du gouvernement fédéral avec un enthousiasme vraiment affirmé ».

D'autre part, le nouveau chef libéral, M. Jean Chrétien « est un peu vieux jeu. C'est un homme qui a rendu des services considérables dans son temps mais je doute qu'il soit vraiment la réponse cherchée par les Canadiens des années 1990. »

Il y a aussi sur la scène fédérale le Nouveau parti démocratique, dont le multimillionnaire torontois rejette d'emblée le programme politique, ainsi que le Bloc québécois de M. Lucien Bouchard, qui prône la souveraineté du Québec. Enfin, il y a le Reform Party, un nouveau parti issu de l'Ouest et



Au cours de l'avant-midi d'hier, M. Black a rencontré le premier ministre Robert Bourassa.

qui demeure méconnu des Québécois.

De ces cinq partis politiques fédéraux, M. Black estime qu'un seul, le Reform Party de M. Preston Manning, « a un programme à la droite du centre. Pas à l'extrême droite, car je ne suis pas un sympathisant des extrémistes, mais un programme vraiment conservateur. »

Pas anti-Québec

Comme « il serait presque impensable de prévoir un gouvernement majoritaire aux prochaines élections fédérales » et que M. Manning va gagner plusieurs

sièges, surtout dans l'Ouest « mais peut-être même en Ontario, si sa croissance continue », le Reform Party risque de jouer un rôle important dans la vie politique canadienne, selon M. Black.

C'est pour cette raison, et non pas à titre de mécène ni de partisan, qu'il dit avoir récemment organisé une rencontre entre le chef du Reform Party et quelques dizaines de leaders torontois. Et pour les mêmes raisons, il affirme que l'expérience pourrait aussi être faite avec le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard.

« Je crois que M. Bouchard susciterait exactement le même niveau d'intérêt que M. Manning à Toronto mais pour des raisons

complètement opposées. Il serait reçu et entendu très poliment, avec intérêt et civilité par ces mêmes gens qui étaient là pour M. Manning. J'ai été un peu déçu par l'hystérie avec laquelle on a traité le fait que j'ai invité Manning avec une soixantaine de gens des médias, des affaires et de la politique. »

Ceci dit, M. Black déclare qu'il ne prévoit pas voter pour ce parti et qu'à son avis la position constitutionnelle du Reform Party n'est pas viable. Cependant, les idées de M. Manning « quant à la réduction du déficit et à des choses comme ça sont très intelligentes ».

Envers le Québec et la francophonie, le chef du reform Party

« n'est pas du tout antagoniste » et son programme insiste avec emphase sur le respect des droits des minorités à travers le Canada, souligne M. Black. « Si Manning était hostile au fait français au Canada et motivé par des préjugés, je n'aurais jamais organisé une telle soirée », soutient-il tout en reconnaissant que certains ténors du Reform Party sont plutôt anti-Québec.

Cependant, pour le patron du groupe de presse Hollinger, qui a réussi il y a trois ans à acquérir les journaux d'Unimédia, une chose est claire: tout doit être fait pour qu'on n'associe pas Conrad Black à quelque sentiment anti-Québec que ce soit.

	19h00
Libre Échange avec Jacques Thisdale et Louise Turcot	
	20h00
Salle des nouvelles avec Sara Botsford, Mark Humphrey et Art Hindle	
	21h00
CINÉMA EN PRIMEUR! Alerte à l'aéroport (International Airport) avec George Kennedy	

VOYEZ COMME C'EST BON!

Télévision Quatre Saisons
QUÉBEC
SUPER CÂBLE
2 13
CFAP-TV

Adieu frissons!



CARTE PRIVILEGES LALIBERTÉ

Obtenez-la avec tout achat de fourrure ou de pelisse. Elle vous donne droit à:

■ 10% de rabais sur TOUS vos autres achats, MÊME sur les prix déjà réduits.

■ Les RÉPARATIONS NORMALES GRATUITES avec tout achat de vêtement.

* Non valide sur la fourrure et les services connexes, sur les pelisses, au restaurant et au rayon des cosmétiques.

Laliberté vous fait une offre tout à fait insensée. Pour aussi peu que 599 \$, de chaudes et confortables pelisses pour dames et messieurs, en opossum pleines peaux de Nouvelle-Zélande, signées Bernardo. Vaste choix de modèles, tailles petites et régulières. Chapeaux assortis disponibles. Les pelisses Laliberté, voilà de quoi se moquer de l'hiver!

PELISSES

599\$

Plan de financement **6 MOIS** sans intérêt

Plan **12 MOIS** sans intérêt disponible sur pelisses de 799\$ à 3 000\$.

ENVOÛTANTES



L

aissez-vous séduire par les différentes collections des fourrures Laliberté. De la fourrure de prestige à la fourrure populaire, toutes plus exquises les unes que les autres, prenez plaisir à choisir celle qui transformera votre hiver en une merveilleuse saison.

Le choix est présentement à son meilleur et notre plan 12 mois sans intérêt met la fourrure tant convoitée à votre portée. À l'achat d'une fourrure, obtenez la carte Privileges Laliberté.

laliberté

Fourrures

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC
5 2 5 - 4 8 4 1